



COMMERCE EXTÉRIEUR

EXAMEN DES MOYENS DE VALORISER LA ROUTE TRANSSAHARIENNE POUR RENFORCER LES EXPORTATIONS

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion technique de coordination, consacrée à l'examen des moyens de valoriser et d'exploiter la route transsaharienne, considérée comme un axe stratégique pour le renforcement des échanges commerciaux avec les pays africains, indique mardi un communiqué du ministère.



P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 28 Ramadhan - 18 Mars 2026 - N° 1263 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

JOURNÉE DE LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE, CÉLÉBRÉE TOUS LES 15 MARS

LA HAINE CONTRE LES MUSULMANS PREND DE L'AMPLEUR, SELON L'ONU



Le 15 mars dernier, l'Organisation des Nations unies a exprimé une mise en garde ferme face à l'essor planétaire des discriminations touchant près de deux milliards de musulmans, dans un contexte international déjà fragilisé par les conflits armés et les tensions politiques.

P.7

GAZODUC TRANSSAHARIEN UNE ÉQUIPE DE SONATRACH EN MISSION DE TRAVAIL À NIAMEY

Le groupe Sonatrach a dépêché une équipe technique, au sein d'une délégation composée de représentants du groupe et du ministère des Hydrocarbures et des Mines, en mission de travail à Niamey (Niger), en vue de récolter les données techniques afférentes au tracé du projet du gazoduc transsaharien (TSGP) sur le sol nigérien, en coordination avec la partie nigérienne, a indiqué mardi un communiqué du groupe.

P.4

MINE DE ZINC-PLOMB D'AMIZOUR

UN AUTRE GRAND ACQUIS POUR NOTRE PAYS



P.2

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi à Béjaïa, la cérémonie de lancement des travaux d'aménagement de l'accès à la mine de zinc-plomb, située entre les communes d'Amizour et de Tala Hamza.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES JEUNES CRÉATEURS ALI-MAÂCHI

LE DÉLAI DE DÉPÔT DES CANDIDATURES PROLONGÉ JUSQU'AU 31 MARS

Le délai de dépôt des candidatures pour le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi (édition 2026), a été prolongé jusqu'au 31 mars, a annoncé mardi le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué.

P.12

L'APPEL DE MME MOULODJI À L'ADRESSE DE L'ADS NÉCESSITÉ DE VEILLER À L'AMÉLIORATION DES SERVICES FOURNIS AU CITOYEN

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a exhorté l'Agence de développement social (ADS) à accorder une attention particulière à l'amélioration des prestations publiques destinées aux citoyens, dans le cadre de la consolidation de la politique sociale de l'État, selon un communiqué rendu public mardi par le ministère.

Par Ali Boudefel

Lors d'une réunion de coordination qu'elle a présidée avec les responsables centraux de l'ADS, dédiée à l'examen des programmes, des projets et du plan d'action de l'agence pour l'exercice 2026, la ministre a insisté sur l'impératif de « garantir l'amélioration et la qualité des services publics fournis au citoyen », afin de « renforcer la politique sociale de l'État en adéquation avec le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

Mme Mouloudji a en outre mis en avant la nécessité de « consolider les mécanismes de solidarité nationale, de préserver les acquis sociaux et de promouvoir un véritable développement social au bénéfice des catégories éligibles au soutien public, tout en concrétisant les Objectifs de développement durable (ODD) et en incitant les populations ciblées à intégrer les dispositifs d'autonomisation économique mis en place par l'État ».

Dans cette optique, une enveloppe budgétaire de 211 milliards de dinars a été consacrée pour l'année en cours afin de financer les différents programmes de soutien pilotés par l'ADS, dont l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) qui bénéficie de 179,4 milliards de dinars, ainsi que l'allocation spéciale de scolarité dotée de 17,37 milliards de dinars.



À ce titre, la ministre a émis une série de directives portant notamment sur « la prise en charge des demandeurs de l'AFS, l'assainissement régulier des listes des bénéficiaires non éligibles, ainsi que l'obligation d'assurer le versement de l'allocation spéciale de scolarité en veillant à ce que tous les parents concernés en profitent avant la rentrée scolaire 2026-2027 ».

Il a également été question de mobi-

liser les cellules de proximité de solidarité sur l'ensemble du territoire national, en plus de l'ensemble des agents de l'Agence, afin d'assurer un accompagnement efficace des catégories concernées par les aides sociales gérées par l'ADS, ainsi que la réalisation des enquêtes sociales nécessaires.

Dans le même cadre, la ministre a insisté sur l'élargissement du réseau de ces structures à travers « la mise en

place de 50 nouvelles cellules de proximité ».

Par ailleurs, l'évaluation a porté sur plusieurs projets programmés, notamment la création de centres d'insertion sociale et professionnelle destinés aux personnes à besoins spécifiques, l'aménagement de structures de prise en charge sociale des malades atteints de cancer, l'équipement d'ateliers et de clubs pour l'enfance ainsi que des écoles coraniques, sans oublier la réalisation de 589 ateliers dans le cadre du programme des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre.

Concernant la motivation des travailleurs et des cadres de l'ADS, la réunion a permis d'examiner « la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle convention collective, validée par le Conseil d'orientation de l'Agence, laquelle offrira aux employés des perspectives d'évolution professionnelle grâce à une nomenclature modernisée des postes fondée sur les compétences et les qualifications, tout en leur garantissant une revalorisation salariale à partir du 1er janvier 2026 ».

Enfin, il a été décidé de fixer « au mois d'avril prochain la date de signature de la convention entre l'Agence et le partenaire social ».

A.B

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE

KAOUTER KRIKOU SITE L'USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE FOUKA 2

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a effectué, mardi, une visite à l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka 2, dans la wilaya de Tipasa, à l'occasion de la Journée mondiale du recyclage (18 mars).

Lors de cette visite, la ministre s'est enquis des différentes étapes de traitement, de filtration et de dessalement de l'eau de mer, parallèlement à une visite du laboratoire dédié à la protection de l'environnement, ainsi que des différentes installations de l'usine.

Elle a, à cette occasion, suivi un exposé présenté par le directeur du développement de la Société algérienne de dessalement de l'eau de mer, Sofiane Zamiche, portant sur le plan et les perspectives de l'entreprise en matière de préservation de l'environnement et de respect des écosystèmes.

De son côté, l'enseignant universitaire Hamouche Aksas a présenté une communication sur l'importance scientifique et le rendement économique de l'exploitation et de la valorisation des sels en général.

A son tour, la ministre a annoncé dans une déclaration à la presse, le lancement prochain d'un projet pilote de valorisation de la saumure issue du dessalement de l'eau de mer, en coordination avec la Société algérienne de dessalement de l'eau de mer et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, via l'Université de Boumerdes, avec l'accompagnement technique de laboratoires spécialisés dans le domaine.

Mme Krikou a indiqué qu'il convient d'exploiter la saumure dans le cadre de la consécration des objectifs de développement durable, en raison de ses « importants avantages », soulignant qu'elle contient des minéraux et des substances de grande importance pouvant être utilisés dans plusieurs domaines, notamment la santé, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, l'aquaculture, l'industrie technologique, le bâtiment et les travaux publics, entre autres. Elle a aussi salué l'intérêt accordé par la Société algérienne de dessalement de l'eau de mer à l'aspect environnemental.

La ministre a qualifié l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka 2 de « projet stratégique majeur décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire face au stress hydrique et, partant, garantir la sécurité hydrique », évoquant également d'autres projets adoptés par l'Algérie pour la protection de l'environnement, dont le Barrage vert.

RA

LA MINE D'OUED AMIZOUR, UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

MUSTAPHA MÉKIDÉCHE MET EN AVANT LES ENJEUX DE CE PROJET

Invité de l'émission « Invité du jour », diffusée hier sur la chaîne 3 de la radio nationale, Mustapha Mékidèche, ancien président du panel du mécanisme africain d'évaluation par les pairs et ancien dirigeant de l'entreprise nationale de l'engineering pétrolier, a indiqué que le lancement prochain de l'exploitation de la mine d'Oued Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, renforce la position de l'Algérie sur le marché international.

Par Malika Azeb

Il a rappelé que le pays dispose d'un potentiel minier important, longtemps resté sous-exploité, précisant que le projet de la mine d'Oued Amizour intervient après une préparation de longue haleine.

Précisant que « c'est déjà un projet ancien, puisque cela faisait deux ans que l'on préparait le lancement de ce gisement minier », ajoutant que « les contrats avaient été signés en mars 2024 avec des partenaires australiens pour l'exploitation et avec des partenaires chinois pour la réalisation des infrastructures ».

M. Mékidèche a souligné que la phase préparatoire du projet a été complexe au début, notamment en ce qui concerne l'acceptabilité sociale et la concertation locale, affirmant qu'« il fallait construire cette acceptabilité avec les autorités locales, les associations et les riverains ».

Il a également évoqué les questions foncières et les emprises nécessaires pour la mine, notamment l'usine et les infrastructures de transport.

Sur le plan économique, ce gisement minier constitue un projet majeur pour l'Algérie. « Il s'agit d'une grosse opportunité, comparable aux grands gisements dans les hydrocarbures », a estimé M. Mékidèche, en mettant en avant l'importance du zinc et du plomb dans les processus industriels.

Avec des réserves estimées à 34 millions de tonnes, la mine d'Oued Amizour s'inscrit dans une logique d'exploitation sur une vingtaine d'années, structurée en trois phases : la réalisation, l'exploitation et la réhabilitation.

Il a également été question de l'impact de ce gisement sur l'environnement. Dans ce contexte, Mustapha Mékidèche a insisté sur la phase finale en déclarant que « la remise en état est incluse dès le départ dans le projet ; elle prendra plusieurs années et vise à limiter les impacts environnementaux

», tout en rappelant le traitement des déchets miniers et la prévention des nuisances.

M. Mékidèche a également évoqué l'impact économique du projet à l'échelle internationale, estimant qu'il renforcera la position de l'Algérie sur le marché mondial en raison de la rareté des ressources minières.

Il a également souligné que ce type de projet, à l'instar du gisement minier de Gara Djebilet, attirera des investissements, notamment étrangers.

Sur le plan local, les retombées sont importantes : le projet jouera un rôle dans le désenclavement de la région, la création d'emplois et le développement des infrastructures routières et portuaires.

Évoquant la nécessité de la formation, il a affirmé que « des cohortes de jeunes Algériens seront formées aux métiers de la mine et s'approprièrent les technologies ».

Mustapha Mékidèche a également souligné que ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale de diversification économique hors hydrocarbures, en indiquant que « la diversification est engagée, à la fois en aval avec les industries et en amont avec le développement minier ».

Au terme de l'émission, M. Mékidèche a salué les réformes entreprises par les autorités nationales pour améliorer le climat d'investissement. « Le guichet unique facilite les démarches et renforce l'attractivité du secteur », a-t-il expliqué.

Ajoutant que la Sonarep pourrait, à terme, jouer un rôle comparable à celui de Sonatrach dans son domaine, y compris à l'échelle mondiale.

Selon lui, l'Algérie semble ainsi entamer une nouvelle étape dans la valorisation de ses ressources minières, à travers la combinaison de l'exploitation économique, du développement territorial et des exigences environnementales.

MA

MINE DE ZINC-PLOMB D'AMIZOUR

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE LE LANCEMENT DES TRAVAUX DU PROJET D'EXPLOITATION ET DE VALORISATION

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi à Béjaïa, la cérémonie de lancement des travaux d'aménagement de l'accès à la mine de zinc-plomb, située entre les communes d'Amizour et de Tala Hamza.

À son arrivée dans la wilaya, le Premier ministre, accompagné d'une importante délégation ministérielle et en présence du wali et des autorités locales, s'est rendu au village d'Aït Bouzid, dans la commune de Tala Hamza, où a été donné le coup d'envoi de ce projet minier stratégique.

Après le mot de bienvenue prononcé par le wali de Béjaïa, M. Kamel Eddine Kerbouche, le Premier ministre a suivi des exposés techniques présentés par les représentants des secteurs ministériels concernés, portant sur les différents volets du projet et ses infrastructures d'appoint.

Dans ce cadre, le représentant de la Société nationale de recherches et d'exploitation minière (Sonarem) a présenté un exposé détaillé sur ce projet stratégique, supervisé par la joint-venture algéro-australienne Bejaia Zinc and Lead (BzL), et qui vise à extraire pas moins de 170.000 tonnes de zinc et 30.000 tonnes de plomb par an.

Ce projet est de nature à couvrir entièrement les besoins de l'industrie nationale, en générant un excédent destiné à l'exportation, ce qui en fait l'un des projets stratégiques phares dans le secteur des mines, au regard de ses retombées économiques et en matière de développement.

Le Premier ministre a également suivi un exposé présenté par le représentant du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, portant sur le projet de route reliant la mine à l'autoroute au niveau du point kilométrique 13, dans la commune de Tala Hamza, de manière à assurer la fluidité de la circulation des véhicules, notamment ceux destinés au transport de matériaux et de marchandises, tout en garantissant une liaison efficace et sécurisée entre la zone minière et le principal axe autoroutier.

Concernant le secteur de l'énergie, un projet de raccordement de la mine aux réseaux électrique et gazier a été présenté. Le secteur de l'Énergie et des Énergies renouvelables est chargé d'assurer l'approvisionnement énergétique du projet à travers la réalisation d'une ligne électrique de 60 kilovolts à partir du poste de transformation d'El Kseur.

De son côté, le représentant du ministère de l'Hydraulique a présenté un exposé sur les mesures prises pour accompagner le projet, soulignant que la superficie occupée par la mine ne dépasse pas 2% (près de 2,3 km²) du bassin hydrique de la région, ce qui limite son impact sur les activités agricoles liées aux eaux souterraines du bassin de la Soummam.

Dans le cadre de l'élaboration d'une base de données précise sur l'hydrologie de la région, les services du secteur de l'hydraulique ont accompagné le responsable du projet à travers trois (3) phases d'études.

S'agissant des eaux de drainage, les eaux évacuées seront, durant les premières années, temporairement stockées dans l'un des bassins de rétention de surface pour être utilisées dans les activités de construction, jusqu'à l'entrée de la mine en phase de production.



Une station de traitement des eaux sera réalisée en aval de l'oued pour traiter les eaux de la mine et les eaux de surface et éliminer les matières solides ainsi que les métaux lourds, avant leur réutilisation ou leur stockage.

De son côté, le Directeur général du port de Béjaïa a présenté un exposé sur le rôle de cette infrastructure dans l'accompagnement du projet, indiquant qu'un site définitif a été réservé au traitement du zinc et du plomb destinés à l'exportation, avec la mise à disposition de zones de stockage temporaire au niveau des zones 14 et 18, en sus d'équipements modernes visant à améliorer la performance, dans le strict respect des normes environnementales.

Après avoir suivi les différentes présentations sectorielles, le Premier ministre a procédé à la pose de la première pierre pour le lancement des travaux d'aménagement de l'accès à la mine de zinc-plomb dans les communes d'Amizour et de Tala Hamza. Il a ensuite donné le coup d'envoi officiel des travaux du projet d'exploitation et de valorisation de cette mine.

La mine d'Oued Amizour est considérée comme l'un des gisements miniers les plus importants à l'échelle mondiale, dont l'exploitation se fera par voie souterraine. Le processus comprend l'extraction du minerai brut et son acheminement vers une usine de traitement, où le taux de concentration sera porté à environ 60% pour le zinc ou le plomb, contre un taux initial estimé à près de 4% pour le zinc et à moins de 1,5% pour le plomb.

Le projet intègre également un ensemble de mesures environnementales avancées, notamment la réutilisation des résidus miniers pour le remblayage des cavités souterraines après leur mélange avec du ciment et l'adoption de systèmes modernes de gestion de l'eau et des déchets afin de limiter tout impact environnemental potentiel, en particulier en ce qui concerne le drainage acide.

Dans sa première phase, la production sera destinée à couvrir les besoins du marché national, avant l'exportation de l'excédent vers les marchés extérieurs.

Ce projet devrait contribuer à la valorisation des ressources minières nationales, à l'augmentation des recettes du pays, ainsi qu'à la création d'emplois et à la dynamisation de l'activité économique et industrielle dans la région.

Lors de sa visite, le Premier ministre était accompagné d'une délégation ministérielle comprenant le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, et la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir.

RA/APS

LAYLAT AL-QADR/ CONCOURS DE RÉCITATION DU SAINT CORAN

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE DISTINCTION DES LAURÉATS

ALGER - Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, lundi soir à Djamaâ El-Djazair à Mohammadia (Alger), une cérémonie religieuse à l'occasion de la célébration de Laylat Al-Qadr, au cours de laquelle ont été honorés les lauréats du Prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran et la renaissance du patrimoine islamique..

Ce prix porte sur deux volets, à savoir le concours national de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran, ainsi que le concours national d'encouragement des jeunes récitants du Coran.

Les lauréats ont reçu des attestations honorifiques remises au nom de Monsieur le président de la République.

Les membres des jurys ont également été honorés à cette occasion en reconnaissance de leur contribution à l'encadrement de ce

concours.

Concernant le concours national d'encouragement des jeunes récitants, le premier prix est revenu à Guelil Aymen (Alger), le deuxième à Dilmi Assid (Constantine), tandis que le troisième a été remporté par Benfatma Mohamed Anis (Aïn Té-mouchent).

Quant au concours national de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran, le premier prix a été décerné à Samira Mehdab (Jijel), le deuxième prix est revenu à Zidani Omar (Mostaganem) et le

troisième a été remporté par Karboua Abdelaziz (Ouled Djellal).

A cette occasion, les membres du jury du concours national ont également été honorés.

Il s'agit de Dr Abdellah Aouissi, imam excellent à la Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger (président), Dr Abdelkrim Hamadouche, enseignant universitaire et membre du Conseil Iqrâa à la Direction des affaires religieuses et des wakfs de Blida (membre), M. Farid Aouchia, premier imam prêcheur à la Direction

des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Tizi Ouzou (membre), Dr Nabil Deghfali, imam excellent à la Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Blida (membre), M. Abdelkrim Al-lali, imam prédicateur à la Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Oum El Bouaghi (membre), ainsi que Mme Samia Ayad, assistante ingénieure niveau 2 en informatique, ayant assuré le secrétariat du jury.

RA

ALGÉRIE- ESPAGNE

M. MAGRAMANE REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE EN ALGÉRIE

- Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, a reçu, mardi, l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, M. Ramiro Fernandez Bachiller, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un

communiqué du ministère.

La rencontre a été l'occasion d'évoquer la qualité des relations d'amitié, de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Espagne, sur les plans politique, économique, commercial et culturel, ainsi que les

moyens de les renforcer au mieux des intérêts communs des deux pays", a précisé la même source.

Les deux parties ont également "passé en revue l'agenda des visites et des prochaines échéances bilatérales, et procédé à un

échange de vues sur les principales questions d'actualité régionales et internationales", selon la même source.

RA

COOPÉRATION PHARMACEUTIQUE RENFORCÉE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE NIGER VERS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LA PRODUCTION ET L'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, s'est entretenu, mardi à Alger, avec le ministre nigérien de la Santé, le colonel-major Garba Hakimi, autour des mécanismes à mettre en place pour consolider la coopération bilatérale dans le secteur pharmaceutique, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement du Niger en médicaments et vaccins produits en Algérie, selon un communiqué du ministère.

Par Youcef Hamidi

Cette rencontre, organisée par visioconférence, intervient dans le cadre de l'application des recommandations issues de la « Déclaration d'Alger », adoptée lors de la Conférence ministérielle africaine consacrée à la production locale de médicaments et aux technologies de santé, tenue à Alger en novembre 2025, précise la même source.

Ont également participé à cette réunion l'ambassadeur d'Algérie au Niger, ainsi que le directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Cherif Delih, et le directeur général du groupe public « Sidal », Mourad Belkhef.

La délégation nigérienne a fait part de son intérêt pour l'expertise al-

gérienne dans le domaine pharmaceutique, en sollicitant à la fois l'approvisionnement de son pays en médicaments et vaccins fabriqués localement, ainsi qu'un appui technique en vue de structurer une industrie pharmaceutique nationale.

Pour sa part, M. Kouidri a souligné la disposition de l'Algérie à accompagner le Niger en répondant à ses besoins en produits pharmaceutiques et en développant une coopération technique renforcée, notamment dans la mise en place et l'expansion d'unités de production de médicaments.

Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique de consolidation des relations entre pays africains, avec pour objectif de renforcer la sécurité sanitaire à l'échelle du continent, conclut le communiqué.

Y.H



GAZODUC TRANSSAHARIEN

UNE ÉQUIPE DE SONATRACH EN MISSION DE TRAVAIL À NIAMEY

Le groupe Sonatrach a dépêché une équipe technique, au sein d'une délégation composée de représentants du groupe et du ministère des Hydrocarbures et des Mines, en mission de travail à Niamey (Niger), en vue de récolter les données techniques afférentes au tracé du projet du gazoduc transsaharien (TSGP) sur le sol nigérien, en coordination avec la partie nigérienne, a indiqué mardi un communiqué du groupe.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au lancement de la réalisation de ce projet stratégique dans sa

partie nigérienne, précise la même source.

L'équipe est chargée d'examiner le cadre légal et réglementaire au Niger, notamment en ce qui concerne la pose de canalisations, les études réglementaires (étude de danger - EDD et étude d'impact environnemental - EIE), ainsi que les permis et les autorisations de construction liés à ce gazoduc.

Le programme de la visite prévoit des rencontres et des discussions techniques avec les responsables de la Société nigérienne du pétrole (SONIDEP) et ceux du ministère nigérien du Pétrole, ainsi que d'autres parties impliquées dans ce projet, in-

dique le communiqué.

L'objectif est d'examiner conjointement les premières étapes opérationnelles pour réaliser les études du tracé, tout en tenant compte des résultats préliminaires de l'étude de faisabilité réalisée par le consultant PENPSEN.

Cette étape constitue un prélude à la phase des études détaillées du tracé ainsi qu'à celle de la construction du gazoduc, souligne la même source, ajoutant que la phase opérationnelle du projet reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie sera lancée à l'issue du mois de Ramadhan 2026, avec la mobilisation de Sonatrach pour la mise en oeuvre de ses

différentes étapes, conformément aux instructions du président de la République.

Cette démarche "traduit l'engagement de l'Algérie à concrétiser ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation des partenariats stratégiques avec les pays africains et la promotion de la coopération Sud-Sud. Elle reflète également la volonté de l'Etat de renforcer la présence du groupe Sonatrach sur la scène énergétique continentale", conclut le communiqué.

RE

FISCALITÉ

LES MODALITÉS D'APPLICATION DU DISPOSITIF DE RÉGULARISATION FISCALE VOLONTAIRE FIXÉES PAR UN ARRÊTÉ

Les modalités d'application du dispositif de régularisation fiscale volontaire, introduit dans le cadre de loi de finances 2026, ont été fixées par un arrêté, publié au journal officiel N 19. Signé par le ministre des Finances, il s'agit de l'arrêté du 24 février 2026 fixant les modalités d'application du dispositif exceptionnel de régularisation fiscale volontaire, et qui permet à certaines catégories de contribuables de régulariser leur situation fiscale au titre de tous les impôts, droits et taxes exigibles au 31 décembre 2025, contre l'acquittement d'une imposition unique libératoire fixée à 8% des sommes déclarées. Sont concernées par ce dispositif, les personnes en situation irrégulière vis-à-vis de l'administration fiscale se trouvant dans l'une des situations suivantes : les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en Algérie ou les personnes morales de droit algérien non identifiées auprès de l'administration fiscale.

Il s'agit aussi, selon l'article 3, des personnes physiques ayant leur domicile fiscal en Algérie ou les personnes morales de droit algérien, identifiées auprès de l'administration fiscale qui n'ont pas accompli leurs obligations de déclara-

tion et de paiement des impositions fiscales prévues par la législation, et les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en Algérie ou les personnes morales de droit algérien dont les déclarations fiscales sont entachées d'insuffisances dans les bases déclarées.

La régularisation fiscale volontaire s'effectue, explique-t-on, via la souscription d'une ou de plusieurs déclarations simplifiées.

L'acquittement de l'imposition unique libératoire fixée au taux de 8% des sommes déclarées, conformément à la loi de finances pour 2026, est opéré au moment du dépôt de la déclaration.

La souscription au dispositif au titre des sommes déclarées, entraîne la décharge du contribuable déclarant de toutes obligations fiscales y relatives ainsi que de toutes autres poursuites à son encontre, note le texte qui stipule que les sommes issues d'activités pénalement répréhensibles se rapportant au blanchiment de capitaux lié au financement du terrorisme, à la corruption et aux activités prohibées sont exclues de ce dispositif.

RE

PERFORMANCES SCOLAIRES DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

UNE MISSION PARLEMENTAIRE S'Y INTÉRESSE

La commission parlementaire de l'Education, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui achève mardi, une visite de deux jours à Tizi-Ouzou s'est intéressée aux performances scolaires de la wilaya.

Lors de cette visite entamée par une rencontre, lundi, avec les représentants des différents secteurs relevant de ses domaines de compétence, cette commission s'est notamment intéressée aux résultats scolaires réalisés à Tizi-Ouzou aux examens de fin de cycle, lui permettant d'arriver aux premières places du classement national, ces dernières années.

Le président de la commission Zakaria Belkheir, a en effet, mis en avant les performances scolaires de la wilaya, soulignant dans une déclaration à la presse en marge de la visite de la commission, l'intérêt d'étudier les mécanismes de cette réussite et d'envisager leur généralisation à d'autres régions du pays.

M. Belkheir qui a salué cet effort a indiqué qu'il s'agira de diagnostiquer les facteurs de cette réussite afin de s'en inspirer et étudier la possibilité de transférer

cette expérience vers d'autres régions.

Pour le secteur des affaires religieuses il a rappelé le rôle de la wilaya qu'il a qualifié de "capitale des mosquées et des zaouïas" à travers ses mosquées et zaouïas dans le renforcement de la cohésion sociale.

A propos de la mission elle-même, il a noté que l'objectif est d'identifier les contraintes et les besoins prioritaires des quatre secteurs en vue de les soumettre aux autorités supérieures compétentes par le biais d'un rapport détaillé en vue de leur prise en charge. Durant son séjour à Tizi-Ouzou, les parlementaires ont inspecté plusieurs structures. Il s'agit notamment d'établissements scolaires et universitaires, de zaouïas et de mosquées.

Ils ont aussi rencontré des représentants des parents d'élèves et des membres de syndicat des immams.

La commission clôture ainsi un périple de 6 jours de mission entamé à partir de la wilaya de Bouira (10 et 11 mars) avant de se rendre à Bejaia (14 et 15 mars) pour s'achever à Tizi-Ouzou (16 et 17 mars).

RA

TISSEMSILT

PLUS DE 40 SESSIONS DE FORMATION EN ENTREPRENEURIAT AU PROFIT DES JEUNES

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, a organisé à travers son antenne locale de Tissemsilt, plus de 40 sessions de formation au cours de l'année 2025 au profit des jeunes de la wilaya souhaitant créer leur entreprise, a-t-on appris, mardi, auprès de son directeur, Fayçal Belhachemi.

M. Belhachemi a précisé que l'antenne locale a assuré, durant l'année écoulée, plus de 40 formations ayant bénéficié à plus de 740 jeunes, hommes et femmes, issus des universités et des établissements de la formation professionnelle de la wilaya, indiquant que ces formations visent à développer leurs compétences entrepreneuriales et à les accompagner dans la création et la gestion de micro-entreprises.

Il a ajouté que ces sessions ont été encadrées par des cadres de l'agence, ainsi que par des formateurs issus de secteurs partenaires, notamment l'université et la formation professionnelle.

M. Belhachemi a souligné que la formation constitue une condition essentielle pour la création d'une micro-entreprise dans le cadre du dispositif de l'agence, ainsi que pour bénéficier des formules de financement proposées aux participants.



Le responsable a également indiqué que parmi les bénéficiaires de ces formations figurent 11 jeunes actuellement activant au sein de

micro-entreprises et souhaitant développer leurs activités, ce qui contribuerait à renforcer les opportunités d'emploi pour les jeunes de la

wilaya et à soutenir le développement économique aux niveaux local et national.

Dans un autre contexte, il a fait savoir que l'antenne locale, dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir la culture entrepreneuriale chez les jeunes, a organisé durant la même période près de 60 activités à travers les 22 communes de la wilaya. Ces activités étaient initiées sous la forme de journées d'information et de portes ouvertes, dans le but de toucher un maximum de jeunes et de les sensibiliser aux opportunités de création de micro-entreprises grâce aux dispositifs de formation et de financement offerts par l'agence.

Par ailleurs, l'agence a participé, durant la même période, à environ 30 manifestations diverses, incluant des expositions, des salons, des journées d'étude et des rencontres.

M'SILA

LANCEMENT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE 1.640 FOYERS AU RÉSEAU DE GAZ

Les travaux ont été lancés mardi dans la commune de Magra (Est de M'sila) pour le raccordement au réseau de gaz naturel de 1.640 foyers.

Cette opération concerne les cinq agglomérations de Wadah, de Hedjel, de Merabaa, d'Oued Attia et d'Ouled Ahmed, a précisé le chargé de communication de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, Adel Negaz, en marge du coup d'envoi de ces travaux donné par le wali, Nedjmeddine Tiar.

Une enveloppe financière de plus de 244 millions DA a été allouée à ce projet qui porte sur la

réalisation d'un réseau de distribution de 114 km divisé en sept lots chacun confié à une entreprise différente pour en assurer la réception dans le délai de six mois, prévu dans le cahier de charges, a précisé la même source.

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de généralisation de la couverture par le réseau de gaz naturel, l'amélioration des services dans les différentes régions et la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment des localités reculées, a affirmé M. Negaz.

RR

KHENCHELA

RÉCEPTION "AVANT FIN 2026" DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA MINI-ZONE DES ACTIVITÉS DE DJELLAL

Le projet d'aménagement de la mini-zone des activités de la commune de Djellal dans la wilaya de Khenchela sera réceptionné "avant la fin de l'année en cours 2026", a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Kamel Alioui.

Selon le même responsable, "le lot des travaux d'ouverture de routes et de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable est en voie de parachèvement en attendant le lancement durant le second semestre de cette année des lots de revêtement de la chaussée, d'aménagement des trottoirs et de réalisation de l'éclairage public par énergie solaire sur une superficie de 10 hectares".

L'enveloppe financière allouée dans le cadre du programme complémentaire de développement

pour ce projet est estimée à 271 millions DA, a précisé le même responsable.

Les travaux d'aménagement de mini-zones des activités dans les communes de Bouhmama, de Touzianet, de R'mila, de Khenchela et de Metoussa sont poursuivis avec des taux d'avancement différents, a relevé le même cadre.

La wilaya de Khenchela, a-t-il rappelé, a bénéficié au titre du programme complémentaire de développement de 10 projets de réalisation dans plusieurs communes de grandes zones des activités et de mini-zones des activités sur une superficie totale de plus de 400 hectares pour une enveloppe financière globale de 4,9 milliards DA.

RR

TIZI-OUZOU

LES ENTREPRISES EN CHARGE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT TENUES DE RESPECTER LES DÉLAIS

Les entreprises en charge de projets de développement à Tizi-Ouzou sont tenues de se conformer aux délais contractuels de livraison sous peine de mesures coercitives prévues par la réglementation, a averti mardi le wali Aboubacar Es-sedik Boucetta, rapporte un communiqué des services de la wilaya.

M. Boucetta qui a présidé une réunion consacrée au suivi des projets inscrits dans le cadre des programmes d'appui au développement socioéconomique des collectivités locales (ADSEC) et de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) a instruit les responsables à veiller au respect des délais contractuels de livraison des projets et de procéder à des sanctions à l'encontre des entreprises défaillantes.

Lors de cette réunion élargie à l'ensemble des responsables de l'exécutif local, il a été procédé à l'évaluation de l'avancement des opérations ins-

crites au titre de l'année écoulée et au lancement de celles prévues pour l'année en cours.

Après présentation d'un exposé par le directeur de l'administration locale (DAL), M. Boucetta a insisté sur l'assainissement de l'ensemble des opérations inscrites et la levée immédiate des contraintes administratives et techniques entravant le lancement de certains projets.

Il a également mis en avant l'impératif de veiller à l'exigence de la qualité et au respect des normes techniques de réalisation ainsi qu'à l'intensification des visites de terrain pour le suivi des projets.

Par ailleurs, cette réunion a été l'occasion d'évaluer l'avancement des projets inscrits au profit de certaines communes de la wilaya et de prendre des mesures visant à les dynamiser.

RR

EL-MEGHAÏER

PLUSIEURS PROJETS EN CONCRÉTISATION DANS LA DAÏRA CHEF-LIEU DE WILAYA

Une série de projets de développement visant l'amélioration du cadre de vie de la population sont en cours de réalisation dans la daïra d'El-Meghaïer, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Parmi ces projets, la réalisation de 600 logements publics locatifs (LPL), d'un lycée de 1.000 places et d'un collège (base-6) dans la commune d'El-Meghaïer. Il s'agit aussi de la réalisation de 50 LPL dans la commune d'Oum-Tiour, d'un collège (base-5) et d'un réservoir de 1.000 m3 dans la commune de Still.

Inspectant dans la commune de Sidi-Khelil un projet de 60 LPL, le wali d'El-Meghaïer, Laâradj Nehila, a mis l'accent sur l'accélération du rythme des travaux et le suivi continu de leur réalisation, appelant à les livrer dans les délais impartis.

Il a appelé également à réaliser les voies et réseaux divers (eau, assainissement, électricité et gaz) et les aménagements extérieurs, notamment le boisement et l'éclairage public.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a mis à profit sa sortie pour s'enquérir aussi des préoccupations des citoyens.

RR

JIJEL

10 POLYCLINIQUES PROCHAINEMENT RÉHABILITÉES

Des travaux de réhabilitation de dix (10) polycliniques seront prochainement lancés dans la wilaya de Jijel, ont fait savoir, mardi, les services de la wilaya.

"Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures de santé des différentes communes de la wilaya, et de la garantie d'un bon accueil des patients, des travaux de réhabilitation seront bientôt engagés dans 10 polycliniques", a précisé la même source.

Les services de la wilaya ont ajouté que les polycliniques concernées sont situées dans les communes d'Ouled Yahia Khedrouche, d'Emir-Abdelkader, de Taher, de Boucif Ouled Askar, de Djimla, de Sidi Maarouf, d'Ouled Rabah, de Djemaâ Beni Habibi, de Sidi Abdelaziz et de Chekfa.

L'opération de réhabilitation, inscrite dans le cadre d'un programme global de réhabilitation des infrastructures de santé de la wilaya de Jijel, concerne également des salles de soins, d'autres polycliniques et des services médicaux dans différents hôpitaux, a encore indiqué la même source, rappelant qu'en 2025, pas moins de 39 salles de soins avaient été réhabilitées moyennant un investissement public de plus de 73 millions de dinars.

RR

RÉSILIENCE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

L'ALGÉRIE LEADER, SUIVIE PAR L'AFRIQUE DU SUD ET L'EGYPTE

En 2026, trois pays africains se distinguent par la solidité de leurs systèmes alimentaires, l'Algérie, l'Afrique du Sud et l'Égypte. Selon un rapport publié le 3 mars par le think tank britannique Economist Impact, en partenariat avec la société américaine Cargill, ces trois pays sont les seules du continent à afficher des niveaux de résilience jugés satisfaisants. L'étude, appelée Resilient Food Systems Index (RFSI), évalue la capacité de 60 pays à garantir une alimentation suffisante, abordable et nutritive pour leur population, en se basant sur des risques croissants liés au climat, à la politique et aux infrastructures.

Par Rihab Taleb

L'Algérie occupe la première place africaine, avec un score de 64,66 points, ce qui la situe au 32^{ème} rang mondial, elle est suivie par l'Afrique du Sud (62,65 points, classée 38^{ème} au niveau mondiale) et l'Égypte (62,18 points classée 39^{ème} au niveau mondiale). Ces trois pays sont les seuls à dépasser la barre des 60 points, seuil considéré comme un niveau de résilience satisfaisant (scores compris entre 60 et 70 points). Derrière eux, le Ghana arrive en quatrième position africaine avec 56,89 points, suivi par la Tanzanie, le Rwanda, la Namibie, l'Éthiopie, le Nigeria, l'Ouganda, le Kenya et enfin la République démocratique du Congo, qui ferme la marche.

Le rapport souligne que la majorité des pays africains étudiés souffrent d'une forte vulnérabilité face au changement climatique qui reste le principal obstacle avec des sécheresses, inondations et irrégularité des saisons agricoles fragilisant la production. À cela s'ajoutent la dégradation des sols, la perte de biodiversité, l'instabilité politique et les conflits qui perturbent les chaînes d'approvisionnement. Le manque chronique d'investissements dans l'agriculture, combiné à des infrastructures logistiques insuffisantes entraîne des pertes de récoltes importantes, faute de stockage adapté et de chaînes de froid efficaces. Ces faiblesses expliquent pourquoi la plupart des pays africains obtiennent des scores inférieurs à la moyenne mondiale.

À l'échelle internationale, le



Portugal arrive en tête du classement avec un score de 76,83 points, grâce à un secteur agricole diversifié et tourné vers l'exportation. Il devance de peu la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon. L'écart est flagrant, près de 42 points séparent le Portugal, pays le plus résilient, de la République démocratique du Congo, dernier du classement. La moyenne mondiale s'élève à 63,68 points, ce qui montre que la résilience alimentaire reste très inégalement répartie entre les pays.

Le rapport insiste sur la néces-

sité d'investir davantage dans l'agriculture, de moderniser les infrastructures, de protéger les ressources naturelles et de renforcer les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques.

La question de la résilience alimentaire dépasse les chiffres et les classements, elle touche directement la vie quotidienne de millions de personnes.

Garantir une alimentation saine et accessible n'est pas seulement un défi économique ou politique, c'est une condition essentielle pour la stabilité sociale et le développement durable. L'avenir de la

sécurité alimentaire en Afrique dépendra de la capacité des gouvernements, des acteurs privés et des partenaires internationaux à transformer ces défis en opportunités.

Il ne suffit pas de produire, il faut aussi investir dans la logistique, protéger les ressources naturelles et renforcer la capacité d'adaptation face au climat. Car un système alimentaire résilient n'est pas seulement une protection contre les crises, c'est aussi une promesse d'avenir pour les générations à venir.

R.T

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE PROFONDE
LE BURKINA FASO DÉPLOIE SON AMBITIEUX PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Le Burkina Faso entame une mutation historique de son architecture étatique et économique avec l'entrée en vigueur de son nouveau référentiel stratégique. Baptisé Plan National de Développement (PND) pour la période 2026-2030, ce programme colossal mobilise une enveloppe globale de 64 milliards de dollars, soit précisément 36 190,7 milliards de francs CFA. Ce déploiement financier traduit une ambition sans précédent pour le pays, marquant une progression spectaculaire par rapport au précédent plan de développement économique et social (PNDES II), dont le coût était évalué à environ 19 030,7 milliards de francs CFA. Ce nouveau cadre d'action ne se contente pas de viser la croissance ; il aspire à une refondation totale de la nation autour de quatre piliers fondamentaux. Le premier axe se concentre sur la restauration de la sécurité, de la concorde sociale et de la paix, conditions sine qua non de toute prospérité. Le deuxième pilier s'attache à la restructuration profonde de l'État et à la modernisation de la gouvernance. Le troisième volet privilégie l'épanouissement du capital humain, tandis que le quatrième pilier est dédié à l'édification d'infrastructures économiques robustes, leviers indispensables à une transformation industrielle durable.

Une stratégie de financement sous le signe de l'autonomie

Sur le plan budgétaire, le PND 2026-2030 alloue 34,5 % de son enveloppe totale aux investissements directs et aux transferts de capital, ce qui représente une injection de 12 494,9 milliards de francs CFA dans l'économie réelle. Bien qu'un besoin de financement complémentaire de 10 955,3 milliards de francs CFA subsiste, le gouvernement burkinabè innove radicalement dans sa méthode de mobilisation des ressources. Rompant avec la dépendance exclusive aux aides extérieures classiques, l'exécutif mise sur un modèle endogène. Cela inclut des mécanismes novateurs tels que l'actionnariat populaire, les contributions citoyennes volontaires et une exploitation plus rigoureuse des revenus issus du porte-

feuille de l'État. Cette approche marque un repositionnement stratégique de l'autorité publique, qui adopte désormais une "gestion par programme". L'objectif est de placer le patriotisme et la souveraineté au cœur du processus de développement. En impliquant directement les communautés locales dans la réalisation et la surveillance des investissements, l'État cherche à garantir que chaque franc CFA dépensé contribue réellement à l'inclusion sociale et à l'équité territoriale.

Des perspectives de croissance entre résilience et volontarisme

Malgré un contexte régional complexe et des pressions sécuritaires constantes, l'économie burkinabè fait preuve d'une résilience remarquable. Le Fonds monétaire international (FMI) souligne d'ailleurs le potentiel significatif du pays, porté en grande partie par ses richesses minières. Si les institutions internationales tablent sur une progression du PIB réel située entre 4,5 % et 5,0 % à moyen terme, les autorités de Ouagadougou affichent une ambition nettement plus élevée. Le gouvernement vise une croissance annuelle moyenne de 6,1 %, espérant même atteindre 7,2 % dans un scénario dit "volontariste". Pour atteindre ces sommets, la stratégie repose sur une intégration accrue de l'industrie minière au tissu économique local. Il ne s'agit plus seulement d'extraire des ressources, mais de les transformer sur place pour créer de la valeur ajoutée et des emplois. Cette accélération industrielle est couplée à un vaste chantier de renforcement des infrastructures de soutien (énergie, routes, numérique) afin de désenclaver les zones de production et de stimuler les échanges commerciaux.

Le défi de la reconquête totale du territoire

Le succès de ce plan quinquennal est intrinsèquement lié à la stabilité sécuritaire. Sur ce front, les efforts de formation des troupes et l'acquisition de matériels technologiques avancés commencent à porter leurs fruits. Les indicateurs officiels montrent

une dynamique positive : le taux de contrôle du territoire national est passé de 69 % en 2023 à plus de 73,5 % à la fin de l'année 2025. Cette progression, bien que réelle, s'inscrit dans un équilibre qui demeure fragile face à la volatilité des menaces terroristes. L'ambition affichée pour 2026 est sans équivoque : la reconquête de l'intégralité du territoire national. Le PND 2026-2030 conçoit la sécurité non pas comme un poste de dépense isolé, mais comme un investissement transversal. En stabilisant les régions autrefois sous tension, l'État permet le retour des services publics, la réouverture des écoles et la reprise des activités agricoles, réenclenchant ainsi le cercle vertueux du développement.

Vers une université et une jeunesse actrices du changement

Le capital humain, troisième pilier du plan, place l'éducation et la formation professionnelle au centre des priorités. Le gouvernement souhaite aligner les compétences de la jeunesse sur les besoins réels de l'économie en mutation. L'objectif est de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et de techniciens capables de porter l'industrialisation du pays. En investissant massivement dans la santé et l'éducation, le Burkina Faso prépare le terrain pour une croissance qui ne profite pas seulement aux chiffres macroéconomiques, mais qui se ressent concrètement dans le panier de la ménagère et le quotidien des citoyens.

En somme, ce Plan National de Développement 2026-2030 se présente comme le manifeste d'une nation qui refuse la fatalité. Entre pragmatisme économique et vision souverainiste, le Burkina Faso se donne les moyens de ses ambitions pour transformer ses défis sécuritaires en opportunités de refondation. La réussite de ce pari à 64 milliards de dollars dépendra de la capacité de l'État à maintenir la cohésion sociale et à transformer l'engagement patriotique en un moteur de croissance durable et partagé.

N.B

JOURNÉE DE LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE, CÉLÉBRÉE TOUS LES 15 MARS

LA HAINE CONTRE LES MUSULMANS PREND DE L'AMPLEUR, SELON L'ONU

Le 15 mars dernier, l'Organisation des Nations unies a exprimé une mise en garde ferme face à l'essor planétaire des discriminations touchant près de deux milliards de musulmans, dans un contexte international déjà fragilisé par les conflits armés et les tensions politiques.

Par Karim-Akli Daoudi

« Nous assistons à une intensification de l'intolérance et des actes de haine dirigés contre les musulmans », a regretté le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'une session tenue à l'Assemblée générale consacrée à ce phénomène, organisée à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie, commémorée chaque année le 15 mars.

Selon lui, cette hostilité se manifeste sous diverses formes : « Discriminations institutionnelles, exclusion socio-économique, limitations généralisées à la migration, ainsi que des pratiques injustifiées de surveillance et de profilage ». Il a toutefois souligné que les manifestations les plus visibles de violence ne représentent qu'une partie d'un problème bien plus large et diffus.

« Les préjugés peuvent également se manifester de manière insidieuse », a-t-il averti, évoquant « des opportunités refusées sans explication, des jugements implicites non contestés, et des interrogations teintées de méfiance ». Autant de situations du quotidien qui, cumulées, « finissent par modeler des existences entières ».

Ce phénomène s'inscrit dans un climat international particulièrement tendu. Les conflits persistants au



Moyen-Orient favorisent une propagation massive de discours hostiles sur les réseaux sociaux, tandis que certaines prises de position politiques participent à la normalisation des stéréotypes.

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, évoque pour sa part une « augmentation continue » de l'islamophobie. « À l'échelle mondiale, les actes de harcèlement, de discrimination et de violence visant les musulmans se sont intensifiés », a-t-il indiqué dans un message vidéo.

Des fidèles « sont pris pour cible dans l'espace public comme dans les établissements scolaires », des

lieux de culte sont dégradés, et « les propos haineux se multiplient sur les réseaux sociaux », visant particulièrement « les femmes et les jeunes filles portant le hijab ».

Au-delà des violences physiques, les discriminations s'imposent également dans des sphères plus ordinaires telles que l'accès à l'emploi, au logement ou aux services de santé. Dans certains États, souligne-t-il, ces inégalités peuvent même être « institutionnalisées par la législation ».

Il a également dénoncé le détournement de certaines politiques de lutte contre le terrorisme, utilisées pour « placer sous surveillance ou

détenir des musulmans », ainsi que le recours au profilage systématique des voyageurs issus de pays à majorité musulmane.

En mai 2025, Antonio Guterres a désigné Miguel Angel Moratinos en tant qu'envoyé spécial chargé de coordonner les efforts internationaux contre l'islamophobie, avec pour mission de consolider les initiatives existantes visant à combattre les discours de haine.

Pour ce dernier, la problématique dépasse largement le cadre numérique. « La hausse des actes islamophobes en Europe est extrêmement préoccupante », a-t-il affirmé devant l'Assemblée. Toutefois, il estime que la source principale du danger se situe ailleurs : « Le véritable risque ne réside pas dans les plateformes numériques, mais dans les discours politiques ».

Certains responsables incitent leurs partisans à utiliser les réseaux sociaux pour proférer des insultes et diffuser la haine ». L'ancien chef de la diplomatie espagnole a également pointé « le manque de connaissance sur l'islam dans de nombreuses sociétés occidentales », une méconnaissance qui alimente les amalgames et les idées fausses.

KAD

TRAFIC DE DROGUES ET D'ARMES AU SUD DE L'ESPAGNE A SA TÊTE DES RÉSEAUX CRIMINELS LIÉS AU MAROC

Des réseaux criminels dangereux liés au Maroc alimentent le trafic de drogues et d'armes au sud de l'Espagne

Une enquête de la presse espagnole a révélé l'existence de réseaux criminels dangereux qui alimentent les narcotrafiquants du sud de l'Espagne en armes de guerre, mettant en avant le rôle de la mafia marocaine qui contrôle la « route des armes » menant à l'Andalousie.

Cette enquête, publiée lundi par le média El Espanol sous le titre « Les mafias marocaines inondent le Guadalquivir et la Costa del Sol d'AK-47 : c'est la « route des armes » qui approvisionne les trafiquants de drogue », décrit comment plusieurs réseaux criminels internationaux approvisionnent les narcotrafiquants opérant le long du fleuve Guadalquivir et sur la Costa del Sol en armes de guerre, notamment des fusils d'assaut de type AK-47.

D'après des sources proches des services de sécurité espagnols, citées par des médias et consultées par l'APS, ces armes sont destinées à renforcer la puissance des clans impliqués dans le trafic de drogue, en particulier ceux qui contrôlent les routes du haschisch arrivant depuis le Maroc et de la cocaïne destinée au marché européen.

Citant de hauts gradés, le journal espagnol précise que le marché noir des armes « est depuis longtemps contrôlé par les clans marocains et les mafias qui opèrent dans des villes françaises ».

« Les Français ont une bonne connexion et une bonne harmonie avec le Maroc. Les deux organisations sont dans la bonne position, avec des contacts en Turquie et dans les pays de l'Est », affirment des responsables du ministère de l'Intérieur au média espagnol.

Les autorités espagnoles constatent une militarisation croissante de ces groupes criminels, qui disposent désormais d'armes rarement observées dans les réseaux de narcotrafic locaux telles que : (AK 47, AR 15), des subfusils (type Uzi, Skorpion), des armes de poing, des grenades et même des drones provenant des théâtres de guerre récents.

Les investigations des forces de sécurité espagnoles évoquent l'existence d'une véritable « route des armes ».

Au cœur de cette dynamique, figure le Maroc, qui joue un rôle central dans l'acheminement de la drogue vers l'Europe.

Selon les informations relayées par l'enquête, certaines mafias opérant depuis le Maroc participeraient à l'organisation de ces routes criminelles.

Ces groupes serviraient d'intermédiaires entre les fournisseurs internationaux d'armes et les organisations de narcotrafiquants installées en Andalousie.

Les armes, souvent issues de circuits illégaux

provenant de zones de conflits ou d'anciens arsenaux militaires, seraient acheminées à travers différents pays avant d'atteindre les réseaux actifs entre le Maroc et l'Espagne. Une fois arrivées sur le territoire espagnol, elles sont utilisées pour protéger les convois de drogue, sécuriser les entrepôts clandestins ou encore intimider les forces de l'ordre et les groupes rivaux.

Selon les services espagnols (Policía Nacional, Guardia Civil, CITCO), « la présence d'armes de guerre n'est plus marginale : dans presque chaque opération contre le narcotrafic, de lourds armements sont saisis, et plus de 50 armes longues ont été confisquées en moins de six mois ».

La situation inquiète particulièrement les autorités espagnoles, qui observent une hausse du niveau de violence dans certaines zones de la région. La présence d'armes de guerre dans les mains des narcotrafiquants augmente les risques d'affrontements entre clans rivaux et d'attaques contre les forces de l'ordre.

Située à proximité du détroit de Gibraltar, l'Andalousie demeure en effet l'un des principaux points d'entrée de la drogue en Europe.

RI

FRAPPES SUR L'IRAN

ELLES ONT TUÉ AU MOINS 226 FEMMES ET 204 ENFANTS

Les frappes américaines et israéliennes sur l'Iran ont tué 226 femmes et 204 enfants, a rapporté lundi l'agence de presse semi-étatique Tasnim, citant la porte-parole du gouvernement, Fatemeh Mohajerani.

Les frappes américaines et israéliennes sur l'Iran ont tué 226 femmes et 204 enfants, a rapporté lundi l'agence de presse semi-étatique Tasnim, citant la porte-parole du gouvernement, Fatemeh Mohajerani.

17 travailleurs médicaux et

206 enseignants ou étudiants ont également trouvé la mort dans ces frappes, selon le reportage.

La porte-parole a affirmé par ailleurs que plus de 61.000 infrastructures civiles avaient été endommagées en Iran depuis le début du conflit, dont plus de 18.000 unités résidentielles et commerciales à Téhéran, la capitale du pays. Suite aux frappes conjointes américano-israéliennes contre l'Iran qui ont débuté le 28 février, l'Iran et ses alliés régionaux ont répondu par des attaques contre des intérêts israéliens et américains à travers le Moyen-Orient, selon le reportage.

R.I

L'APPEL DU PRÉSIDENT IRANIEN

METTRE FIN À L'UTILISATION DES BASES AMÉRICAINES POUR NUIRE AUX RELATIONS RÉGIONALES

Le président iranien Massoud Pezeshkian a appelé lundi à la fin de l'utilisation des bases militaires américaines au Moyen-Orient, ce qui nuit aux relations de l'Iran avec ses pays voisins.

Evoquant sur le réseau social X le conflit en cours avec les États-Unis et Israël, il a déclaré que l'Iran n'avait pas déclenché cette guerre « brutale » et que la défense du pays contre une invasion relevait de son droit inaliénable.

M. Pezeshkian a ajouté que la paix et la stabilité ne pourraient être rétablies tant que cette agression se poursuivrait et que l'Iran ne céderait pas à l'intimidation.

Il a également appelé la communauté internationale à condamner cette agression et à exhorter les parties concernées à respecter le droit in-

ternational.

Le président iranien a qualifié de « médiévales » les guerres motivées par la désinformation et l'expansionnisme au XXIe siècle, ajoutant que les appels à la cessation des hostilités n'auraient aucun sens sans garanties contre de nouvelles attaques contre son pays.

Le 28 février, les États-Unis et Israël ont lancé des raids conjoints sur Téhéran, la capitale iranienne, et d'autres villes, tuant des hauts responsables, dont le guide suprême Ali Khamenei, des militaires et des civils. L'Iran a riposté par des attaques au missile et au drone visant des cibles et des bases israéliennes et américaines dans toute la région.

RI

COMMUNICATION AU SEIN DES FAMILLES QUAND LES ÉCRANS REDÉFINISSENT LES LIENS FAMILIAUX ET FRAGILISENT LE DIALOGUE

Beaucoup de gens affirment que la télévision et le smartphone ont « tué » la communication au sein des familles. Est-ce vrai ?

Par Salim Nait Ougelmim

Cela peut sembler, à première vue, exagéré. L'expression est forte, presque provocatrice. Pourtant, derrière cette formule se cache une réalité de plus en plus observable : ces technologies, devenues omniprésentes dans notre quotidien, ont profondément modifié la manière dont les membres d'une même famille interagissent entre eux. Sans être intrinsèquement négatifs, ces outils contribuent, lorsqu'ils sont utilisés sans mesure, à affaiblir les échanges, à réduire la qualité des relations et à installer une forme de distance silencieuse entre des individus pourtant réunis sous le même toit.

Autrefois, la vie familiale reposait sur des moments de partage réguliers et presque ritualisés. Le repas constituait un espace privilégié d'échange où chacun racontait sa journée, exprimait ses préoccupations ou partageait ses joies. Ces instants n'étaient pas seulement informatifs : ils étaient essentiels à la construction des liens affectifs. La parole circulait librement, les regards se croisaient, et une véritable écoute s'installait. La communication était vivante, spontanée, parfois imparfaite, mais toujours humaine. L'arrivée de la télévision a marqué une première rupture dans cette dynamique. En introduisant un écran au cœur du foyer, elle a progressivement capté l'attention collective. Les familles se sont mises à se réunir non plus pour parler, mais pour regarder. Certes, la télévision pouvait susciter des discussions, créer des références communes ou offrir des moments de détente partagée. Mais elle a aussi instauré une forme de passivité. Le dialogue s'est souvent effacé au profit d'un silence concentré, chacun absorbé par le contenu diffusé. La communication n'a pas disparu, mais elle s'est appauvrie, devenant plus occasionnelle et moins profonde.

Avec l'essor du smartphone, cette transformation a pris une ampleur bien plus importante. Contrairement à la télévision, qui maintenait une certaine unité physique, le téléphone portable individualise l'expérience. Chaque membre de la famille possède son propre écran, ses propres centres d'intérêt, son propre univers numérique. Dans un même espace, plusieurs personnes peuvent coexister sans réellement interagir. Le salon, autrefois lieu d'échange, devient un espace de coexistence silencieuse où chacun est absorbé par son appareil.

Ce phénomène d'isolement au sein même du groupe familial est particulièrement frappant. Les conversations sont interrompues par des notifications, les regards sont constamment attirés vers les écrans, et l'attention se fragmente. Il devient difficile de maintenir un échange suivi lorsque l'esprit est sollicité en permanence par des messages, des vidéos ou des réseaux sociaux. Peu à peu, la communication directe perd de son importance face à la stimulation continue du monde numérique.

Au-delà de la quantité des échanges, c'est leur qualité qui se dégrade. Communiquer ne



se limite pas à transmettre des informations rapides ou superficielles. Cela implique une écoute attentive, une capacité à comprendre l'autre, à percevoir ses émotions et à y répondre. Or, les écrans favorisent une communication rapide, souvent réduite à des messages courts, à des réactions instantanées. Cette logique de l'immédiateté influence également les interactions en face à face, qui deviennent plus brèves, moins approfondies, parfois même mécaniques. Un autre aspect préoccupant réside dans la concurrence permanente entre le réel et le virtuel. Lorsqu'un membre de la famille consulte son téléphone pendant une conversation, il envoie un signal implicite : ce qui se passe ailleurs semble plus important que l'échange en cours. Cette attitude peut être perçue comme un manque d'intérêt ou de respect. À long terme, elle peut engendrer des frustrations, des incompréhensions, voire des tensions. Le sentiment de ne pas être écouté ou valorisé fragilise la relation et peut conduire à un repli sur soi.

Les habitudes de vie elles-mêmes se trouvent transformées. Les repas, autrefois moments centraux de la vie familiale, sont de plus en plus souvent perturbés par la présence d'écrans. Il n'est pas rare de voir chacun manger en consultant son téléphone, ou même dans des pièces séparées. Cette désynchronisation des rythmes de vie réduit les occasions de dialogue. La famille ne partage plus nécessairement les mêmes moments, et la communication devient fragmentée, irrégulière, parfois inexistante.

Il serait toutefois injuste de considérer ces technologies comme les seules responsables de cette évolution. La télévision et le smartphone ne sont que des outils, et leur impact dépend largement de l'usage que l'on en fait. Ils peuvent également jouer un rôle positif : per-

mettre de rester en contact avec des proches éloignés, partager des informations, découvrir de nouveaux sujets ou même susciter des discussions enrichissantes. Le problème apparaît lorsque ces outils remplacent les échanges directs au lieu de les compléter.

Ainsi, ce qui est en cause, ce n'est pas l'existence des écrans, mais leur omniprésence et l'absence de régulation dans leur utilisation. Dans de nombreuses familles, aucune règle ne vient encadrer le temps passé devant les écrans. Chacun développe ses propres habitudes, souvent au détriment du temps consacré aux autres. Le numérique s'impose alors comme une priorité, reléguant la communication au second plan.

Face à cette situation, il devient nécessaire de réagir. Restaurer la communication familiale ne signifie pas rejeter les technologies, mais apprendre à les utiliser avec discernement. Cela peut passer par des gestes simples : instaurer des moments sans écrans, notamment lors des repas, encourager les discussions, valoriser l'écoute, redonner de l'importance à la présence réelle. Il s'agit de recréer des espaces où la parole peut circuler librement, sans être interrompue ni concurrencée.

En définitive, dire que la télévision et le smartphone ont « tué » la communication familiale est une manière de tirer la sonnette d'alarme. La communication ne disparaît pas brutalement, elle s'érode progressivement, souvent de manière invisible. Mais cette évolution n'est pas irréversible. Les liens familiaux peuvent être renforcés si l'on prend conscience des dérives et si l'on choisit de redonner à l'échange humain la place qu'il mérite. Car au-delà des écrans et des technologies, ce sont les relations, la parole et l'écoute qui constituent le véritable fondement de la vie familiale.

SN0

QUAND ON OUBLIE SON TÉLÉPHONE À LA MAISON UNE SENSATION DE MANQUE INSOUTENABLE

Ce malaise que l'on ressent lorsqu'on oublie son téléphone à la maison n'est pas anodin. Il s'explique par plusieurs mécanismes psychologiques, sociaux et même biologiques qui montrent à quel point cet objet est devenu une extension de nous-mêmes.

D'abord, le smartphone joue aujourd'hui un rôle central dans notre vie quotidienne. Il ne sert pas seulement à téléphoner : il contient nos messages, nos contacts, nos photos, nos réseaux sociaux, parfois même nos moyens de paiement ou nos documents importants. En l'oubliant, on a l'impression de perdre une partie de son identité ou de ses repères. Ce n'est pas simplement un objet qu'on laisse derrière soi, mais une sorte de « prolongement person-

nel ». Cette sensation de manque peut donc être comparée à une forme de désorientation.

Ensuite, il y a une dimension psychologique liée à l'habitude. Nous consultons notre téléphone des dizaines, voire des centaines de fois par jour. Ces gestes deviennent automatiques. Lorsqu'ils sont brusquement interrompus, un vide se crée. Le cerveau, habitué à ces stimulations régulières (notifications, messages, contenus), ressent une forme de manque. Ce phénomène est proche de ce que les spécialistes appellent une dépendance comportementale : sans aller jusqu'à parler d'addiction grave, il existe une forme d'attachement qui rend la séparation inconfortable. À cela s'ajoute la peur de manquer quelque chose, sou-

vent appelée « FOMO » (fear of missing out). On craint de rater un message important, une information urgente, une opportunité ou même une interaction sociale. Cette inquiétude crée une tension intérieure. On se sent coupé du flux d'informations et des autres, comme si l'on était momentanément exclu du monde.

Il ne faut pas négliger non plus l'aspect sécuritaire. Le téléphone est devenu un outil rassurant : en cas de problème, il permet d'appeler à l'aide, de se repérer grâce au GPS, ou de contacter un proche. Sans lui, certaines personnes éprouvent un sentiment de vulnérabilité, voire d'insécurité, surtout lorsqu'elles sont loin de chez elles.

Enfin, il y a une dimension sociale. Le smartphone est un lien

constant avec les autres. Être sans téléphone, c'est être momentanément injoignable. Dans une société où l'instantanéité de la communication est devenue la norme, cela peut générer une forme d'angoisse : peur de ne pas répondre à temps, de décevoir, ou de ne pas être « présent » dans les échanges. En réalité, ce malaise révèle surtout notre dépendance croissante aux technologies. Le téléphone ne se contente plus de faciliter notre vie, il structure nos habitudes, nos relations et notre rapport au temps. Se sentir mal sans lui n'est donc pas surprenant : cela montre simplement à quel point il a pris une place importante dans notre quotidien.

SN0

BAOBABS AFRICAINS EN PÉRIL

UN NOUVEAU RAVAGEUR MENACE L'ARBRE SACRÉ

Ils sont les gardiens immémoriaux de l'Afrique, témoins silencieux de l'histoire des hommes. Pourtant, les baobabs affrontent aujourd'hui un péril inédit. Un insecte originaire d'Asie, le foreur du manguier, a provoqué les premiers cas de mortalité de ces géants adultes à Oman. Si l'Afrique continentale est encore épargnée, scientifiques et gardiens de la tradition appellent à une vigilance absolue pour sauver ce patrimoine unique, à la fois naturel et spirituel.

Par Chaimaa Sadou

Une alerte scientifique sans précédent

C'est une bien mauvaise nouvelle qui nous parvient du Sultanat d'Oman, aux portes du Moyen-Orient. Pour la première fois, des chercheurs ont documenté la mort de baobabs africains adultes (*Adansoniadigitata*), non pas victimes de la sécheresse ou de l'âge, mais des mandibules d'un insecte. Le coupable ? *Batocerarufomaculata*, plus connu sous le nom de foreur du manguier. Originaire d'Asie du Sud-Est, ce coléoptère longicorne ravage déjà manguiers, jacquiers et mûriers dans plusieurs régions du monde. Mais son irruption sur les baobabs marque un tournant inquiétant.

Selon une étude publiée le 4 février 2026 dans la revue *Global Ecology and Conservation*, l'insecte a commencé à infester une population isolée de baobabs dans la région de Wadi Hinna, au sud d'Oman. Sur 91 arbres étudiés, près de 13% portaient des signes d'infestation. Le premier géant s'est effondré en 2021. Depuis, six autres ont subi le même sort. « Notre étude documente le premier cas recensé d'infestation et de mortalité de baobabs adultes par le foreur du manguier », confirme à Mongabay Mohamed Mubarak Suhail Akaak, coauteur de l'étude et chercheur indépendant à Oman.

Une attaque lente mais implacable

Le mode opératoire de l'insecte est particulièrement insidieux. Les dégâts ne sont pas causés par les adultes, mais par leurs larves. Ces dernières s'incrustent sous l'écorce et provoquent une nécrose des tissus. « C'est comme si l'arbre tentait de compartimenter ou d'expulser la partie infectée », explique M. Akaak. La fibre devient alors molle, gorgée d'eau, friable. Le tronc, fragilisé en profondeur, finit par s'effondrer sous son propre poids, parfois plusieurs années après la première attaque.

À Oman, des interventions d'urgence ont été déployées : insecticides systémiques, retrait manuel des larves, badigeon des troncs à la chaux, pièges lumineux. Mais ces mesures restent lourdes et coûteuses, impossibles à appliquer à grande échelle. Un arbre traité une seule fois en 2021 s'est effondré en 2025, preuve que la lutte, pour être efficace, doit être continue.

L'Afrique et Madagascar sous surveillance

Si la menace est avérée à Oman, l'inquiétude des scientifiques grandit pour l'Afrique continentale et Madagascar. Pour l'heure, l'insecte n'a pas été officiellement recensé sur le continent. Mais il a déjà été observé sur des baobabs malgaches. Dès 2009, une équipe menée par l'entomologiste Tantelinirina Rakotoarimihaja avait détecté sa présence. « Ce qui nous a étonnés, c'est d'avoir trouvé ces insectes sur des pieds sains », confie-t-elle.

Madagascar abrite six des huit espèces de baobabs connues dans le monde, dont certaines – comme *Adansoniaperrieri* – sont classées « en danger critique d'extinction » par l'UICN. La menace y est donc latente. Les chercheurs redoutent que le commerce international – transport de bois non traité ou de plantes ornementales – ne facilite la dispersion



de l'insecte vers le continent africain.

Un patrimoine naturel et spirituel menacé

Mais cette crise biologique en cache une autre, plus profonde : celle d'une perte culturelle inestimable. Car en Afrique, le baobab n'est pas un arbre comme les autres. Il est le pilier de la vie et des traditions. « La nature est quelque chose d'intangible, plus que sacrée », résume une sagesse ancestrale. Toucher, et a fortiori couper un arbre, est un acte grave qui, dans de nombreuses ethnies, exige un sacrifice réparateur – une poule ou un bélier offert pour apaiser les esprits.

Les ancêtres veillent, et les baobabs sont souvent perçus comme leurs demeures, les témoins silencieux de leur passage. C'est sous leur ombre imposante que les grands leaders des tribus se réunissent pour les palabres. L'« arbre à paroles » est le gardien des discussions, le garant de la parole donnée. La mythologie africaine est peuplée de récits de métamorphoses où des humains se transforment en arbres, brouillant la frontière entre le monde des vivants et celui de la nature. Au Mali, on raconte ainsi qu'un chasseur désobéissant fut changé en fromager pour l'éternité.

Laisser ces géants mourir sous l'effet d'un insecte ravageur, c'est risquer de voir disparaître un pan entier de cette mémoire collective.

La prévention, seule arme efficace

Face à ce constat, les chercheurs tirent la sonnette d'alarme et appellent à une mobilisation générale, principalement sur le front de la prévention. «

La prévention demeure l'approche la plus efficace et la plus viable économiquement », insiste M. Akaak. Il recommande des contrôles stricts dans les ports pour surveiller l'importation de plants et de bois non traité. À La Réunion, où l'insecte ravage les manguiers, les stratégies de lutte incluent l'équilibrage de la fumure, l'irrigation régulière et des inspections actives pour éliminer les larves. Mais ces méthodes pourraient ne pas convenir aux baobabs, qui vivent dans des écosystèmes arides de forêts sèches.

Certains scientifiques voient dans cette attaque un signe plus alarmant encore : celui de la mauvaise santé des baobabs. Incendies, déforestation et changement climatique affaiblissent les arbres, les rendant plus vulnérables. « Je pense qu'il faudrait davantage se concentrer sur la régénération », conclut Tantelinirina Rakotoarimihaja. Car un arbre affaibli est une porte ouverte aux parasites.

Le foreur du manguier représente une menace inédite pour les baobabs, révélant la fragilité insoupçonnée de ces géants millénaires. Si l'Afrique continentale est pour l'instant préservée, la présence de l'insecte à Madagascar et sa propagation rapide à Oman imposent une stratégie de prévention rigoureuse. Mais au-delà des mesures techniques, c'est une prise de conscience collective qui est nécessaire. Alors que l'insecte grignote lentement ces témoins de l'histoire, une question se pose : l'humanité saura-t-elle protéger ceux qui ont tout vu, tout traversé, tout survécu ? Car laisser mourir un baobab, c'est accepter qu'une bibliothèque vivante de mille ans brûle en silence.

C.S

REBOISEMENT 400 ARBUSTES D'ORNEMENT MIS EN TERRE AU COMPLEXE DE LOISIRS À LA CITÉ BOUSSOUF

Un total de 400 arbustes d'ornement, a été mis en terre, mardi au niveau du complexe de loisirs, situé à la cité Boussouf de la ville de Constantine, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts (CF). Organisée en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS), l'initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme tracé par les services de la conservation des forêts pour célébrer la journée internationale des forêts (21 mars de chaque année), a précisé à l'APS le chargé d'information et de communication de la CF, Ali Zegrou. Des écoliers de certains établissements scolaires de la ville de Constantine ayant bénéficiés d'actions de sensibilisation visant à ancrer la culture de préservation de l'environnement ont participé à cette initiative, a-t-il souligné. Le programme de célébration de cette journée, célébrée cette année sous le slogan " Les forêts et les économies " , a-t-il indiqué, a été lancé depuis la mi-février dernier où 40.000 arbustes, tous types confondus, avaient été plantés à travers des sites urbains et forestiers de la wilaya dont les forêts de Draâ naga et d'El M'ridj, dans la commune d'El Khroub, Chettaba (Ibn Ziad) et El Kentour (Zighoud Youcef).

Pour rappel, la wilaya de Constantine dispose actuellement d'une superficie forestière de près de 28 074 hectares, soit 12% de son territoire.

R.Env

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION LE BRÉSIL LANCE UN NOUVEAU PLAN

Le Brésil a lancé lundi un nouveau plan national sur le climat pour la prochaine décennie, faisant de la protection des forêts sa principale stratégie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

C'est la première fois depuis 2008 que le géant sud-américain, qui a accueilli le dernier sommet des Nations unies sur le climat, revoit son programme visant à limiter le changement climatique et à s'adapter à ses effets.

Le plan vise l'horizon 2035, date à laquelle le Brésil devrait avoir réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 67% par rapport aux niveaux de 2005, selon les objectifs fixés par le gouvernement du président Luiz Inacio Lula da Silva.

Les émissions de gaz à effet de serre au Brésil sont principalement liées à la déforestation (40%), selon les données officielles de 2022. Elle est surtout pratiquée illégalement, notamment pour agrandir les surfaces agricoles. Le président Lula s'est en-

gagé à réduire la déforestation à zéro d'ici 2030. Selon le nouveau plan sur le climat consulté par des médias, cet objectif "consacrera" ce secteur comme "principal vecteur de réduction des émissions jusqu'en 2035".

Le Brésil joue un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique car il abrite l'Amazonie, plus grande forêt tropicale de la planète et considérée comme essentielle pour absorber les émissions de carbone.

La nouvelle feuille de route brésilienne "incarne un engagement collectif en faveur de la transition vers une économie faible en carbone à court terme et pour la neutralité carbone dans les prochaines décennies", a estimé le gouvernement dans un communiqué.

La déforestation dans l'Amazonie brésilienne a déjà chuté de 35% entre août 2025 et janvier 2026, avec 1.324 km2 déboisés sur cette période, selon l'Institut national de recherches spatiales (Inpe).

R.Env

RAMADHAN ET INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

UN BILAN ALARMANT

Lors de l'achèvement de ce mois béni de Ramadhan, et malgré les nombreux bienfaits spirituels, physiques et sociaux qu'il a apportés, le phénomène des accidents de la route a malheureusement occupé une place importante durant cette période.

Par Ikram Haou

En dépit de l'intensification du travail et de la vigilance accrue des différents services de la Sûreté nationale à travers l'ensemble du territoire durant tout le mois sacré, les accidents de la circulation n'ont pas diminué ; bien au contraire, ils ont connu une augmentation notable. Ils se sont produits principalement avant l'heure de l'iftar, notamment entre 16 h et 19 h, et même après.

Les statistiques de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indiquent qu'un bilan particulièrement lourd a été récemment enregistré : 40 personnes ont perdu la vie et 1 565 autres ont été blessées dans 1 333 accidents de la route survenus en une seule semaine, du 8 au 14 mars, dans plusieurs régions du pays.

Par ailleurs, 88 accidents ont été recensés en 48 heures, du 13 au 14 du mois, causant 5 décès et 104 blessés. Selon les données publiées par la DGSN, depuis le début du Ramadhan, la première semaine (du 24 février au 2 mars 2026) a enregistré 323 accidents, 401 blessés et 14 décès. La semaine suivante (du 3 au 9 mars 2026) a connu 280 accidents, avec 375 blessés et 12 décès.

D'après ces mêmes sources, les principales causes de ces accidents sont essentiellement liées au conducteur. En effet, le facteur humain représente 97,14 % des cas. Cela s'explique notamment par l'excès de vitesse, souvent motivé par la volonté d'arriver à temps pour l'iftar, le non-respect du code de la route, la fatigue due au manque de sommeil pendant les soirées de Ramadhan, ainsi que l'utilisation du téléphone portable au volant.

D'autres facteurs interviennent également, mais dans des proportions moindres : 2,14 % des accidents sont dus à l'état des véhicules et 0,72 % à celui des routes.

Parmi les accidents marquants signalés par les services de la Protection civile durant ce mois, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif, avec 4 morts et 91 blessés dans 82 accidents de la circulation.

De même, la wilaya de M'sila a enregistré 6 décès et 306 blessés en 24 heures. Par ailleurs, sept (7) personnes ont trouvé la mort et 166 autres ont été blessées dans plusieurs autres wilayas, notamment Oran (2 morts), Alger, Ghardaïa, Tiaret, Biskra et Djelfa (un mort chacune).



layas, notamment Oran (2 morts), Alger, Ghardaïa, Tiaret, Biskra et Djelfa (un mort chacune).

Ces chiffres élevés confirment que ces accidents surviennent en grand nombre durant le mois sacré, malgré les efforts déployés par les différents services concernés, notamment la Protection civile, la Sûreté nationale et les médias, qui ont mené plusieurs campagnes de sensibilisation et d'information sur les dangers de la route.

À titre d'exemple, l'Institut national de santé publique (INSP) a organisé, lundi dernier à Alger, une journée d'information et de sensibilisation sur l'impact des accidents de la route sur la santé publique durant le Ramadhan, en insistant sur la nécessité de changer les comportements pour prévenir ces drames.

De son côté, la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a lancé une campagne nationale de sensibilisation sous le slogan : « Ramadhan nous unit... Non aux accidents de la

route qui nous divisent ». D'autres actions ont également été menées, y compris dans les établissements scolaires, afin de sensibiliser les élèves aux dangers de la route.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues dans diverses opérations durant ce mois. Elles ont notamment effectué 17 interventions pour prendre en charge 36 personnes victimes d'intoxication au monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-eau.

Elles ont également réalisé 753 interventions pour l'extinction de 488 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (91 incendies), Blida (22) et Oran (21).

Il convient de souligner que les risques liés aux intoxications figurent également parmi les thèmes abordés dans les campagnes de sensibilisation menées durant ce mois.

I.H

PERMANENCE DURANT L'AÏD EL-FITR DANS 6 WILAYAS DU CENTRE PRÈS DE 9.000 COMMERÇANTS MOBILISÉS

La direction régionale du commerce de Blida a mobilisé près de 9.000 commerçants pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd El-Fitr à travers six (6) wilayas du Centre, a-t-on appris mardi auprès de cette direction.

Selon le chargé de la direction par intérim, Mohamed Selami, 8.886 commerçants ont été réquisitionnés dans les wilayas de Blida, Tizi-Ouzou, Médéa, Aïn -Defla, Bouira et Djelfa, afin de garantir l'approvisionnement des citoyens en produits de première nécessité et d'assurer le service minimum.

Il a cité parmi les commerçants réquisitionnés, 5.483 activant dans l'alimentation générale et la vente de fruits et légumes et 2.341 dans d'autres activités commerciales, en plus de l'ouverture de près de 10.000 boulangeries. La même direction a également mobilisé la majorité des unités de production de ces wilayas, dont 48 minoteries, 18 laiteries et 11 unités de production d'eau minérale. En outre, 403 agents de contrôle ont été mobilisés pour veiller au respect du dispositif de permanence et prévenir toute perturbation de l'approvisionnement durant cette période.

A noter que le non-respect de l'obligation de permanence entraîne l'établissement d'un procès-verbal à l'encontre des commerçants contrevenants, conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi N13-06 modifiant et complétant la loi N04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales. Cette infraction est passible d'une amende allant de 30.000 à 200.000 DA, assortie d'une fermeture administrative du local pour une durée de 30 jours, selon la même source.

RA

FÊTE DE L'AÏD EL FITR LA PROTECTION CIVILE LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LES RISQUES D'ACCIDENTS DE TOUTE SORTE

Une campagne de sensibilisation sur les risques d'accidents liés à la fête de l'Aïd El Fitr a été lancée par la Protection civile, exhortant les citoyens à faire montre davantage de "prudence et de vigilance" et à observer "le strict respect" des consignes préventives, indique, mardi un communiqué de cette institution. Déplorant le "nombre important" d'accidents enregistrés chaque année durant la période de célébration, la Protection civile a souligné que la campagne de sensibilisation porte, notamment sur les accidents touchant les enfants ainsi que la circulation routière.

En ce sens, la Protection a appelé les parents à la prudence face aux "jouets inadaptés à l'âge des enfants ou non conformes", préconisant de "lire et de suivre attentivement les avertissements, les messages de sécurité et les instructions d'assemblage".

Les parents sont également appelés à "surveiller leurs enfants lorsqu'ils jouent, à tenir les jouets éloignés de toutes sources de cha-

leur, à vérifier qu'ils ne présentent aucun danger et à réparer ou jeter les jouets endommagés".

Relevant que les enfants en bas âge ont tendance à mettre "des objets à la bouche" comme de petites balles ou de petites pièces de jouets non fixées ou brisées, le communiqué de la Protection civile note que ce geste risque de provoquer "l'étouffement" chez les enfants, d'où "l'obligation de garder ces objets hors de leur portée".

Il est également recommandé aux parents de privilégier l'achat de jouets "sur lesquels apparaissent les coordonnées du fabricant ou de l'importateur".

Concernant la sécurité routière, la Protection civile a exhorté les automobilistes à "respecter le Code de la route, réduire la vitesse et éviter les manœuvres dangereuses". La même source rappelle qu'en cas d'incident ou d'accident, les citoyens peuvent contacter les numéros de secours (14) ou vert (1021) de la Protection civile.

RA

KARATÉ DO / PREMIER LEAGUE KARATE 2026

CYLIA OUIKENE EN TÊTE DU CLASSEMENT MONDIAL DES -50 KG

La karatéka algérienne Cylia Ouikene poursuit son excellente dynamique sur la scène internationale en s'emparant de la première place du classement mondial de la catégorie des moins de 50 kg (dames) dans le cadre de la Premier League Karate 2026, avec un total de 1320 points.

La championne algérienne a consolidé son leadership grâce à des performances régulières lors des dernières étapes du circuit mondial, décrochant notamment la médaille d'argent à l'étape de Rome et la médaille de bronze à Istanbul.

Au classement général, Ouikene devance l'Allemande Shara Hurbich (1080 points) et la Suédoise Agnes Nyman (1050 points), confirmant ainsi sa constance au

plus haut niveau. La Vénézuélienne Yorgelis Salazar (990 points) et l'Italienne Erminia Perfetto (960 points) complètent le top 5.

Cette nouvelle distinction vient illustrer la stabilité et la progression de la karatéka algérienne, qui s'impose désormais comme l'une des figures majeures du karaté mondial dans sa catégorie.



RS

FOOTBALL / MC ALGER

KHALED BENYAHIA EST DE RETOUR À LA BARRE TECHNIQUE

La Direction du MC Alger a annoncé ces dernières 48h avoir confié, jusqu'en 2027, les commandes techniques de son équipe seniors à l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia, en remplacement du sud-africain Rhulani Mokwena, qui a présenté sa démission la veille, pour rejoindre le championnat libyen. «Le contrat de Benyahia s'étendra jusqu'en juin 2027. Il prendra ses fonctions dès dimanche soir, pour commencer à préparer le prochain match de championnat, prévu mercredi contre l'USM Khnechela», a détaillé la Direction mouloudéenne dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Le club a expliqué son choix de confier les commandes de la barre technique à Benyahia, plutôt qu'à un autre, par le fait qu'il connaît très bien la maison et que son dernier passage chez «Le Doyen» a été couronné de succès, avec le titre de champion et la Supercoupe d'Algérie.

«Benyahia avait atteint également les quarts de finale de la Ligue des champions, faisant que son parcours avec nous ait été un des plus satisfaisants, d'où la décision de refaire appel à ses services», a-t-on ajouté.

La Direction du MCA a tenu à remercier également le Sud-africain Rhulani Mokwena «pour tout ce qu'il a apporté au club, lui et les autres membres de son staff, en leur souhaitant bonne chance dans la suite de leur parcours».

RS/AP



FOOTBALL / MONDIAL-2026 (PRÉPARATION)

L'ARGENTINE AFFRONTERA LE GUATEMALA LE 31 MARS À BUENOS AIRES EN AMICAL

Les champions du monde argentins recevront le Guatemala le 31 mars à Buenos Aires pour un match amical qui remplacera la "Finalissima" face à l'Espagne, a annoncé mardi la Fédération argentine de football.

La "Finalissima" opposant l'Espagne, championne d'Europe, à l'Argentine, sacrée en Copa America,

prévue le 27 mars au Qatar, a été annulée dimanche par l'UEFA en raison de la situation actuelle au Moyen-Orient.

L'Espagne, de son côté, va disputer un match amical contre la Serbie le 27 mars à Villarreal, pendant la prochaine trêve internationale.

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS - JS KABYLIE

QUATRE MATCHS DE SUSPENSION POUR L'ATTAQUANT BILLEL MESSAOUDI

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) a infligé quatre matchs de suspension, dont un avec suris, à l'attaquant de la JS Kabylie Billel Messaoudi, pour avoir proféré des insultes envers l'arbitre qui a officié le match de la 23e journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu les Canaris s'incliner 2-1 chez l'USM KHenchela. La sanction de l'attaquant kabyle (28 ans) est rehaus-

sée d'une amende de 40.000 DA, "comme stipulé dans l'article N58 du code disciplinaire" a-t-on expliqué de même source.

La CD de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions lors de sa dernière session, dont une grande majorité contre des joueurs, pour contestation de décision de l'arbitre.

RS

AG ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'AVIRON ET DE CANOË-KAYAK

ADOPTION DES BILANS MORAL ET FINANCIER 2025

Les bilans moral et financier de l'exercice 2025 de la Fédération algérienne d'aviron et de canoë-kayak ont été adoptés par les membres de l'Assemblée générale ordinaire, tenue au Centre national de préparation de l'élite et des jeunes talents de Souidania, selon un communiqué de l'instance publié mardi.

Les travaux de cette assemblée ont été consacrés à la présentation et à l'examen des bilans moral

et financier de l'exercice 2025, lesquels ont été approuvés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale.

Les participants ont également adopté le programme de travail pour l'année 2026, précise la même source.

En clôture des travaux, un nouveau système de classification des clubs a été validé. Ce dispositif vise

à renforcer l'organisation du secteur et à améliorer le niveau des clubs affiliés.

La Fédération a, par ailleurs, exprimé ses remerciements aux membres de l'Assemblée générale pour leur présence et leur contribution au bon déroulement des travaux.

RS

LIGUE DES CHAMPIONS

LE BAYERN VA ALIGNER UN PORTIER DE 16 ANS !

Une incroyable série de blessures pourrait bouleverser les plans du Bayern Munich. Face à l'Atalanta Bergame, mercredi en Ligue des Champions, les Bavarois pourraient confier leur cage à un gardien qui n'a encore jamais joué avec les professionnels. Prescott titulaire contre l'Atalanta ? L'une des belles histoires de la semaine pourrait venir de Bavière. Confronté à une cascade de blessures au poste de gardien, le Bayern Munich pourrait aligner un portier de seulement 16 ans face à l'Atalanta Bergame mercredi (21h), lors du huitième de finale retour de la Ligue des Champions. Selon Bild, Leonard Prescott tient la corde pour débiter la rencontre. A 16 ans, 5 mois et 25 jours, il deviendrait alors le deuxième plus jeune joueur de l'histoire du

club à évoluer avec les professionnels, derrière Paul Wanner (16 ans et 15 jours). Mais comment en est-on arrivé là ? L'incroyable série noire du Bayern Le 6 mars dernier, Manuel Neuer a rechuté au mollet contre le Borussia Mönchengladbach (4-1) alors qu'il revenait de blessure. Son retour est prévu après la trêve internationale. Quatre jours plus tard, sa doublure Jonas Urbig était victime d'une commotion cérébrale lors du match aller à Bergame. Puis samedi, le troisième gardien Sven Ulreich s'est à son tour blessé aux adducteurs contre le Bayer Leverkusen (1-1). Le jeune Leon Klanac, 19 ans et déjà apparu quatre fois dans le groupe bavarois cette saison, aurait pu profiter de l'hécatombe pour connaître ses débuts avec les professionnels. Mais le gardien de

l'équipe réserve est lui aussi indisponible, touché aux ischio-jambiers. Résultat : Prescott pourrait se retrouver propulsé titulaire dans le but du Bayern pour un match de Ligue des Champions. A moins qu'Urbig ne soit déclaré apte après sa commotion. Il était présent à l'entraînement ce mardi, mais sa participation au match de demain n'est pas encore assurée. Prescott se tient donc prêt, lui qui pourrait vivre le premier très grand moment de sa carrière. Une potentielle première forcément sous pression, même si le Bayern aborde ce match retour avec sérénité après sa large victoire 6-1 à l'aller en Italie.

RS

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES JEUNES CRÉATEURS ALI-MAÂCHI LE DÉLAI DE DÉPÔT DES CANDIDATURES PROLONGÉ JUSQU'AU 31 MARS

Le délai de dépôt des candidatures pour le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi (édition 2026), a été prolongé jusqu'au 31 mars, a annoncé mardi le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué.

Le ministère a précisé que la prolongation du délai de dépôt des candidatures pour ce Prix, initialement fixé au 15 mars, intervient afin de "permettre au plus grand nombre possible de créateurs de déposer leurs œuvres".

Les candidats souhaitant participer à ce concours annuel doivent déposer leurs dossiers de candidature au niveau des directions de la culture et des arts des wilayas ou via la plateforme numérique du ministère de la Culture et des Arts, à l'adresse suivante : <https://e-servicesculture.dz/prix-ali-maachi>.

Le Prix Ali-Maâchi récompense les œuvres littéraires (roman, poésie et œuvre écrite de théâtre) et les œuvres artistiques (œuvres musicales, arts lyriques et chorégraphiques, arts cinématographiques et audiovisuels, œuvre dramatique -théâtre- et arts plastiques). Le dossier de candidature à ce concours, ouvert aux jeunes créateurs âgés de 18 à 35 ans, comprend une demande manuscrite de participation, une déclaration sur l'honneur attestant de la propriété de l'œuvre, un CV ac-



compagné d'un exposé des œuvres du candidat, et un exemplaire de l'œuvre présentée pour le concours accompagnée d'une fiche technique. Créé en 2006 en

vertu d'un décret présidentiel, le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi est décerné aux trois premiers lauréats dans chaque discipline, et

ce, le 8 juin de chaque année, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

R.C

SIXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU CHANT RELIGIEUX DES JEUNES À ALGER L'ÉVÉNEMENT CLÔTURÉ DANS LA SOIRÉE DU LUNDI

Par Hamida Indja

La sixième édition du festival du chant religieux des jeunes est clôturée à Alger avec l'annonce des gagnants, dans une ambiance marquée par la participation de plusieurs troupes d'inchad.

La cérémonie de clôture de la sixième édition du festival du chant religieux des jeunes a été organisée dans la wilaya d'Alger, lundi soir, avec l'annonce des lauréats dans plusieurs catégories. Cet événement a réuni différentes troupes d'inchad qui ont participé à ce concours.

La cérémonie s'est déroulée au Palais des expositions des Pins maritimes, à l'occasion du programme des soirées de Ramadhan 2026. Plusieurs responsables ont assisté à cet événement, dont un représentant du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, Mohamed Lamine Saad, ainsi que la directrice de la culture de la wilaya d'Alger, Ya-

mina Bendaoud, en plus de cadres d'établissements de jeunesse.

Lors de cette rencontre, le directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, M. Saad, a expliqué que ce festival permet de valoriser les jeunes talents dans le domaine de l'inchad, constituant ainsi un moyen de célébrer ensemble l'identité nationale algérienne.

Il a également ajouté que cet événement encourage les jeunes à participer aux initiatives nationales, qualifiant les mouchidine algériens d'ambassadeurs de l'Algérie partout dans le monde.

Les troupes finalistes ont présenté leurs prestations lors de la finale devant un jury composé de spécialistes du domaine, présidé par Smail Hadj Kouider, secondé par Reda Brahim et Nadji Raïd.

Dans la catégorie des plus de 16 ans, le premier prix de la meilleure interprétation a été attribué à la troupe du centre culturel Aïssa-Messaoudi d'Hussein Dey, suivie par la troupe Ranim de Kouba et la troupe El Hanad-ger Edhabia de Zeralda.

Concernant la catégorie des moins de 16 ans, la troupe Anadel Hammamet a décroché la première place, devant la troupe El Hssan de Rouiba, relevant des Scouts musulmans algériens, tandis que la troisième place est revenue à la troupe de l'association Ranim.

Cette édition a été marquée par la remise de plusieurs prix d'excellence aux troupes participantes dans différentes catégories, telles que la créativité artistique, la performance collective et individuelle, ainsi que les voix montantes. D'autres distinctions ont également été attribuées, notamment celles de la meilleure tenue traditionnelle du patrimoine algérien et de la meilleure tenue de Ramadhan.

Cette sixième édition du Festival du chant religieux des jeunes, organisée du 18 février au 16 mars, s'est déroulée sous l'égide du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, avec la participation de la direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et de la Ligue d'animation du temps libre des jeunes.

H I

"PRIX MOHAMED BEN SAÏD CHÉRIFI DE CALLIGRAPHIE ARABE" LE RECTEUR DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR ANNONCE LES RÉSULTATS DU CONCOURS

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a présidé, mardi au Musée de la civilisation islamique à Djamaâ El-Djazaïr, une cérémonie consacrée à l'annonce des résultats de la première édition du concours "Prix Mohamed Ben Saïd Chérifi de calligraphie arabe", et à la distinction des lauréats des trois premières places.

Le premier prix a été remporté par le calligraphe Kacem Bousnan de la wilaya de Ghardaïa, tandis que la deuxième place est revenue à Adel Maghrebi de la wilaya de Djelfa, et Mohamed Mezrak de la wilaya de M'sila a décroché la troisième place.

Honoré à cette occasion, le calligraphe algérien de renom Mohamed Ben Saïd Chérifi a souligné que cette compétition "se distingue par des œuvres calligraphiques qui mettent en valeur les plus belles écritures islamiques capables de transcrire des versets du Coran", rappelant que "la belle calligraphie constitue un pilier auquel les musulmans accordent une grande importance depuis des siècles, ce qui leur a permis d'exceller dans ce domaine à travers les œuvres calligraphiques, l'enseignement de la calligraphie et l'embellissement de l'environnement avec des tableaux calligraphiques".

Dans son allocution, Cheikh Maâmoun Al

Kacimi a indiqué que "Djamaâ El-Djazaïr a institué ce prix en guise de reconnaissance des efforts du cheikh Mohamed Ben Saïd Chérifi au service du Saint Coran et de la préservation de la lettre arabe", le qualifiant d'"école réputée par ses contributions" à la promotion de la calligraphie arabe et de la créativité dans ce domaine.

De son côté, le directeur du Musée de la civilisation islamique à Djamaâ El-Djazaïr, Khaled Saber Cherif, a souligné que cette cérémonie vise à célébrer les figures de l'art arabe ancestral, considéré comme l'un des fondements de la civilisation islamique.

Et d'ajouter que l'organisation de cette première édition, qui a vu la participation de 35 calligraphes, vise à "préserver la calligraphie arabe en Algérie et à encourager les créateurs et talents qui portent le flambeau de cet art et œuvrent à son développement et à sa renaissance".

Il a également précisé que ce concours ambitionne de "former une nouvelle génération de calligraphes et de chercheurs capables de porter le message de la calligraphie arabe avec conscience et responsabilité", mais aussi de "consacrer sa place en tant que science, art et civilisation en constante évolution".

R.C

RÉPRESSION DES FRAUDES IN-GUEZZAM SUR LE QUI-VIVE

Les services de Police de la wilaya d'In-Guezzam ont intensifié leurs activités de contrôle des commerces durant le mois de Ramadhan et en prévision de la fête de l'Aïd El-Fitr, a-t-on appris de ce corps constitué.

Menées en coordination avec la direction du Commerce, ces actions portent sur le contrôle des conditions de pratiques commerciales, la sensibilisation des commerçants au respect des normes réglementaires d'exercice de leurs activités.

A ces dispositions de contrôle, s'ajoute le déploiement des éléments de la police dans les lieux publics, les aires de détente et les marchés, en vue d'assurer la sécurité des citoyens durant les veillées de Ramadhan.

Les services de police font état, à ce titre, de l'intensification des sorties et patrouilles nocturnes pour sécuriser les alentours des mosquées et lieux à forte fréquentation et protéger les personnes et les biens, et dissuader tout comportement en violation à l'ordre public.

Ils mènent également, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des Douanes et de la Protection civile, des actions de sensibilisation sur le respect de la sécurité routière, en prévision de la période de l'Aïd.

R.A

L'ARROGANCE AUTORITAIRE DU PRÉSIDENT TRUMP UN PRÉSAGE DE L'EFFONDREMENT DE L'EMPIRE?

Dans ses discours ou ses interviews, lorsqu'on lui pose des questions sur le respect des lois internationales, le président américain répond ouvertement : « Je m'en fiche, je suis au-dessus des lois, je peux faire ce que je veux », et il fait littéralement ce qu'il veut. Regardez le Venezuela, maintenant l'Iran, et bien d'autres pays encore.

Par Peter Koenig
Mondialisation.ca, 10 mars 2026

Ce même président déclare à l'Iran, qui considère Mojtaba Khamenei, le fils du Guide suprême assassiné, comme le successeur potentiel de son père (soutenu par le Corps des gardiens de la révolution islamique - CGRI) : « C'est moi qui nommerai votre prochain Guide suprême, pas vous. »

Ce président, appelé Donald Trump, le jour même, le 28 février 2026, de l'attaque non provoquée et de l'assassinat du Guide suprême, par son ami intime Netanyahu / Mossad, organise une fête dans sa propriété de Mar-a-Lago en Floride, pour les milliardaires. Ils paient un droit d'entrée d'un million de dollars américains par personne, afin de refinancer la société de Trump, PAC MAGA Inc. Donald Trump a été vu en train de danser avec une cravate dorée. Voir <https://www.independent.co.uk/news/world/americas/us-politics/trump-iran-attacks-timeline-b2930476.html>

PAC signifie Political Action Committee (comité d'action politique). Il s'agit d'un type d'organisation qui collecte et dépense des fonds afin d'influencer les élections en soutenant ou en s'opposant à des candidats, des mesures électorales ou des lois. Les PAC amplifient l'influence des milliardaires donateurs dans la politique américaine et sont souvent sévèrement critiqués, sans grand succès. Tout cela peut être qualifié d'arrogance extrême et excessive, ou d'orgueil démesuré. L'orgueil démesuré décrit une personne dotée d'une fierté extrême, dangereuse ou excessive qui conduit souvent à sa chute. Le terme trouve son origine dans la tragédie grecque pour décrire le fait de défier les dieux. Aujourd'hui, il désigne généralement le fait de dépasser les limites humaines en commettant des actes violents causés par une fierté excessive, en ignorant les avertissements, ce qui entraîne l'échec ou la ruine.

L'empereur romain Jules César a été assassiné il y a plus de 2000 ans, le 15 mars 44 avant J.-C., une date également connue sous le nom des « Ides de mars », qui symbolise souvent le début de guerres ou de nouveaux

conflits. La raison du meurtre de César était son orgueil démesuré, sa tentative de conquérir le monde, en consacrant la plupart des ressources à des conquêtes dans des pays étrangers, mais en laissant Rome, sa « patrie », se dégrader. Alors que la guerre entre les États-Unis et Israël contre l'Iran se poursuit, sans issue prévisible à ce jour, le président Trump a rencontré samedi 7 mars 2026, au National Doral, près de son domaine de Mar-a-Lago, une douzaine d'alliés latino-américains, principalement de droite, pour discuter de son plan « Bouclier des Amériques ». Ce sommet est présenté comme un moyen de contrer l'influence chinoise, de lutter contre les cartels de la drogue qualifiés de « narco-terroristes », de freiner l'immigration clandestine et de former une coalition régionale pour la sécurité et la prospérité. Les discussions portent également sur la surveillance par les États-Unis du pétrole vénézuélien après le départ de Maduro et sur d'éventuelles interventions à Cuba. Imaginez, inciter les dirigeants de l'Amérique latine et des Caraïbes à se ranger à ses côtés, Trump, contre leurs frères vénézuéliens et cubains ! Les principaux participants sont les dirigeants de l'Argentine (Javier Milei), du Salvador (Nayib Bukele), de l'Équateur (Daniel Noboa), du Paraguay (Santiago Peña), du Honduras, de la Bolivie et d'autres pays comme le Chili, dont le président élu José Antonio Kast. Les pays de gauche tels que le Brésil, le Mexique et la Colombie n'ont pas été invités.

La « Charte de Doral », signée par ces dirigeants d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC), souligne la « doctrine Donroe », la version de Trump de la doctrine Monroe.

Il est étonnant de voir à quel point l'arrogance de Trump semble réussir à convaincre les dirigeants de l'ALC que le document anti-trafic de drogue « Shield of the Americas » (Bouclier des Amériques) fonctionnera, alors que tous les pays de l'ALC savent également que les États-Unis sont :

le plus grand trafiquant de drogue au monde, tant en termes monétaires qu'en termes quantitatifs ; et que la « Charte de Doral », signée ou non, est une pure hypocrisie, car la demande intérieure américaine alimente l'approvisionnement des cartels. L'initiative met l'accent sur l'application de la loi à l'échelle hé-

misphérique sans aborder directement la consommation américaine.

On estime à 25 millions le nombre de consommateurs de cocaïne dans le monde en 2023 (dernier rapport mondial sur les drogues de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)), avec en tête l'Amérique du Nord, où la consommation est en forte hausse. Le reste de l'Amérique latine et des Caraïbes acceptera-t-il la nouvelle « doctrine Donroe », qui vise à contrôler leurs nations, d'abord au nom de la « sécurité », puis progressivement par une technocratie numérique toujours plus présente, transformant l'Amérique latine et les Caraïbes en une nouvelle arrière-cour, privant largement les pays de cette région de leur souveraineté politique, économique et commerciale ?

Ou s'agira-t-il d'un autre moment d'orgueil démesuré qui pourrait faire tomber l'empereur nu autoproclamé ?

Et puis il y a les dossiers Epstein dans lesquels le nom de Trump apparaît en bonne place parmi les « contacts » les plus mentionnés. Tout ce qui monte doit redescendre. Parfois brusquement.

Ces moments d'arrogance extrême s'accroissent, tout comme les échecs prévisibles, inhérents aux dirigeants extrêmement arrogants, dominateurs et excessifs, qui dépassent les limites humaines à leur guise.

L'expérience grecque s'est répétée à plusieurs reprises au cours de l'histoire et pourrait se reproduire avec Trump : la chute de son empire arrogant ? Des paroles en l'air ? Mais malheureusement, encore une fois, cela pourrait entraîner des milliers, voire des millions de morts, si l'on n'y met pas rapidement un terme.

P.K

Peter Koenig est un analyste en géopolitique et un ancien économiste principal à la Banque mondiale et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), où il a travaillé pendant plus de 30 ans dans le monde entier. Il est l'auteur de *Implosion - An Economic Thriller about War, Environmental Destruction and Corporate Greed* et co-auteur du livre de Cynthia McKinney « *When China Sneezes : From the Coronavirus Lockdown to the Global Politico-Economic Crisis* » (Clarity Press - 1er novembre 2020).

FOLIE BELLICISTE « OPÉRATION FURIE ÉPIQUE »

Par Manlio Dinucci
In mondialisation.ca

L'« Opération Furie Épique », déclenchée par les États-Unis contre l'Iran, accélère fortement le danger de guerre nucléaire. Israël est en train d'expérimenter le fait que les systèmes anti-missiles que lui ont fournis les États-Unis ne sont pas infailibles comme il avait été annoncé. La possibilité croît qu'Israël, unique pays du Moyen-Orient en possession d'armes nucléaires, puisse utiliser une arme nucléaire contre l'Iran. On parle désormais ouvertement, dans la presse israélienne, de l'« Option Samson ».

L'« Opération Furie Épique », déclenchée par les États-Unis contre l'Iran, s'est ouverte le 28 février avec le massacre de 175 fillettes et enseignantes quand un missile a frappé une école élémentaire de Téhéran.

À la question d'un journaliste du New York Times de savoir si c'était les États-Unis qui avaient frappé l'école, le président Trump a répondu : « Non. Selon moi et sur la base de ce que j'ai vu, ça a été le fait de l'Iran ». Le secrétaire à la Guerre Pete Hegseth a ajouté : « La seule partie qui prend pour cible les civils est l'Iran ».

Une série de preuves recueillies par le New York Times - dont des images satellitaires et autres vidéos

vérifiées - démontre que l'école élémentaire a été touchée par un missile Tomahawk étasunien. Un morceau de fer du missile qui a frappé l'école porte l'inscription « Made in USA » et le nom « Globe Motors », un producteur qui a son siège dans l'Ohio.

Le Pentagone a communiqué que, dans les sept premiers jours de l'Opération Furie Épique, ont été frappés en Iran plus de 3.000 objectifs avec des milliers de bombes et missiles. Les forces employées comprennent des bombardiers stratégiques et des chasseurs-bombardiers, avions pour la guerre électronique, drones espions et d'attaque et unités lance-missiles, plus d'autres armements que le Pentagone-même dit ne pas pouvoir lister parce que secrets.

Trump annonce maintenant un possible envoi de troupes étasuniennes en Iran pour « mettre en sécurité les provisions d'uranium enrichi du pays ». Il a déclaré aux journalistes :

« Envoyer des troupes en Iran ? Nous ne l'avons pas encore fait mais c'est quelque chose que nous pourrions faire. Si nous le faisons, les Iraniens seraient si décimés qu'ils ne seraient pas en mesure de combattre au sol. À un certain point peut-être que nous le ferons. Ce serait une chose fantastique ».

Et sans demi-mots Trump déclare que ce devrait être lui, en qualité de président des États-Unis d'Amérique, qui choisirait qui doit être au gouver-

nement de l'Iran.

Le coût économique de la guerre est énorme. Le Pentagone a communiqué que les six premiers jours de l'Opération Furie Épique ont coûté aux États-Unis plus de 11 milliards de dollars. Il suffit de penser qu'une seule des milliers de bombes planantes à guidage satellitaire utilisées dans le bombardement de l'Iran a un coût qui, traduit en euros, équivaut au montant de 25 salaires annuels moyens bruts en Italie.

La croissance de la dépense militaire étasunienne, que Trump entend porter de 1.000 à 1.500 milliards de dollars annuels, sert de volant à la croissance de la dépense militaire des pays européens de l'OTAN : celle de l'Italie, qui déjà dépasse la moyenne de 120 milliards par jour, doit rapidement monter selon les engagements pris dans l'OTAN à plus de 300 milliards d'euros par jour.

À cela s'ajoute l'augmentation du coût du pétrole, provoquée par la guerre, qui a dépassé les 100 dollars le baril, avec une augmentation consécutive du coût de la vie. Ce mécanisme et d'autres amorcent une crise économique de portée mondiale.

En même temps, l'Opération Furie Épique accélère fortement le risque de guerre nucléaire. Israël - à qui les États-Unis sont en train de fournir 12.000 autres bombes de 1.000 livres à utiliser contre l'Iran et le Liban - est en train d'expérimenter le fait que

les systèmes antimissiles fournis par les États-Unis ne sont pas aussi infailibles qu'il avait été annoncé. Divers missiles iraniens arrivent à les surmonter en frappant des villes et autres objectifs en Israël. L'impact est fort, plus qu'en termes de dommages et victimes, psychologiquement sur la population.

En ce point croît la possibilité qu'Israël, unique pays du Moyen-Orient à posséder des armes nucléaires, puisse utiliser une arme nucléaire contre l'Iran. On parle ainsi ouvertement, dans la presse israélienne, de l'« Option Samson ». Elle est ainsi décrite par le Times of Israel :

« L'Option Samson est une doctrine conduite par la logique de la survie : quand toutes les autres dissuasions ont échoué et quand est en jeu l'existence même de l'État hébreu. Pour le moment, les conditions sur son activation n'y sont pas. Mais le scénario est en train de changer. Une escalade imprévue ou une attaque avec un grand nombre de victimes pourraient changer les calculs du jour au lendemain. L'Option Samson prévoit l'usage de la force nucléaire comme mesure défensive extrême d'Israël. Mais à la différence du Samson biblique, qui mourut avec ses ennemis, Israël - même peut-être condamné diplomatiquement - resterait vivant, intègre et encore en mesure de défendre son propre droit à l'existence. »

M.D

INTERNE

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

D'OÙ VIENT LE MAL ?

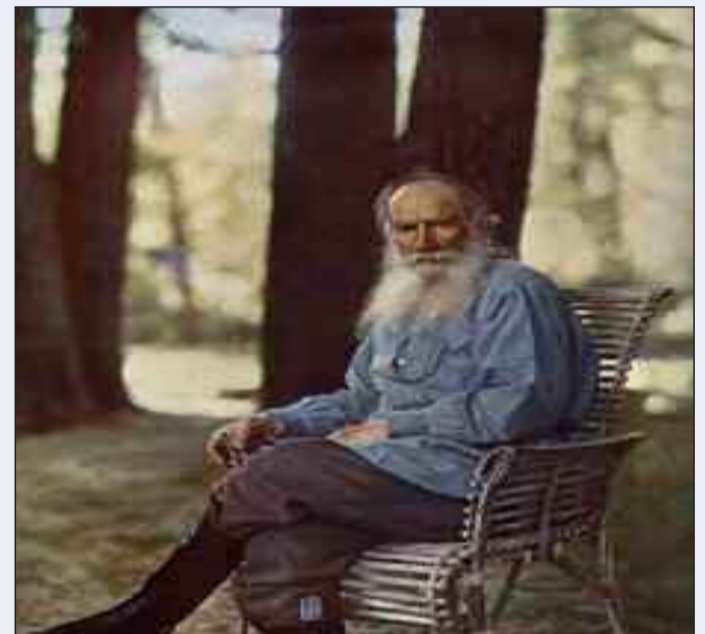
Un ermite vivait dans la forêt, sans avoir peur des bêtes fauves. L'ermite et les bêtes fauves conversaient ensemble et ils se comprenaient. Un jour, l'ermite s'était étendu sous un arbre ; là s'étaient aussi réunis, pour passer la nuit, un corbeau, un pigeon, un cerf et un serpent. Ces animaux se mirent à disserter sur l'origine du mal dans le monde. Le corbeau disait : – C'est de la faim que vient le mal. Quand tu manges à ta faim, perché sur une branche et croassant, tout te semble riant, bon et joyeux ; mais reste seulement deux journées à jeun, et tu n'auras même plus le cœur de regarder la nature ; tu te sens agité, tu ne peux demeurer en place, tu n'as pas un moment de repos ; qu'un morceau de viande se présente à ta vue, c'est encore pis, tu te jettes dessus sans réfléchir. On a beau te donner des coups de bâton, te lancer des pierres ; chiens et loups ont beau te happer, tu ne lâches pas. Combien la faim en tue ainsi parmi nous ! Tout le mal vient de la faim.

Le pigeon disait : – Et pour moi, ce n'est pas de la faim que vient le mal ; tout le mal vient de l'amour. Si nous vivions isolés, nous n'aurions pas tant à souffrir : tandis que nous vivons toujours par couples ; et tu aimes tant ta compagne, que tu n'as plus de repos, tu ne penses qu'à elle : A-t-elle mangé ? A-t-elle assez chaud ? Et quand elle s'éloigne un peu de son ami, alors tu te sens tout à fait perdu ; tu es hanté par la pensée qu'un au-

tour l'a emportée, ou qu'elle a été prise par les hommes. Et tu te mets à sa recherche, et tu tombes toi-même dans la peine, soit dans les serres d'un vautour, soit dans les mailles d'un filet. Et si ta compagne est perdue, tu ne manges plus, tu ne bois plus, tu ne fais plus que chercher et pleurer. Combien il en meurt ainsi parmi nous ! Tout le mal vient, non pas de la faim, mais de l'amour.

Le serpent disait : – Non, le mal ne vient ni de la faim, ni de l'amour, mais de la méchanceté. Si nous vivions tranquilles, si nous ne nous cherchions pas noise, alors tout irait bien : tandis que, si une chose se fait contre ton gré, tu t'emportes, et tout t'offusque ; tu ne songes qu'à décharger ta colère sur quelqu'un ; et alors, comme affolé, tu ne fais que siffler et te tordre, et chercher à mordre quelqu'un. Et tu n'as plus de pitié pour personne ; tu mordrais père et mère ; tu te mangerais toi-même ; et ta fureur finit par te perdre. Tout le mal vient de la méchanceté.

Le cerf disait : – Non, ce n'est ni de la méchanceté, ni de l'amour, ni de la faim que vient tout le mal, mais de la peur. Si on pouvait ne pas avoir peur, tout irait bien. Nos pieds sont légers à la course, et nous sommes vigoureux. D'un petit animal, nous pouvons nous défendre à coups d'andouillers ; un grand, nous pouvons le fuir ; mais on ne peut pas ne pas avoir peur. Qu'une branche craque dans la forêt, qu'une



feuille remue, et tu trembles tout à coup de frayeur ; ton cœur commence à battre, comme s'il allait sauter hors de ta poitrine ; et tu te mets à voler comme une flèche. D'autres fois, c'est un lièvre qui passe, un oiseau qui agite ses ailes, ou une brindille qui tombe ; tu te vois déjà poursuivi par une bête fauve, et c'est vers le danger que tu cours. Tantôt, pour éviter un chien, tu tombes sur un chasseur, tantôt, pris de peur, tu cours sans savoir où, tu fais un bond, et tu roules dans un précipice où tu trouves la mort. Tu ne dors que d'un œil,

toujours sur le qui-vive, toujours épouvanté. Pas de paix ; tout le mal vient de la peur.

Alors l'ermite dit : – Ce n'est ni de la faim, ni de l'amour, ni de la méchanceté, ni de la peur que viennent tous nos malheurs : c'est de notre propre nature que vient le mal ; car c'est elle qui engendre et la faim, et l'amour, et la méchanceté, et la peur.

(Léon Tolstoï)

Publié par Mustrapha Amrani sur sa page Facebook, le 16 mars 2026

L'ARBRE DU SAVOIR

La rumeur circulait qu'il existait en Inde un arbre dont le fruit délivrait de la vieillesse et de la mort. Un sultan décida alors d'envoyer un de ses hommes à la recherche de cette merveille.

L'homme partit donc et, pendant des années, il visita maintes villes, maintes montagnes et maints plateaux. Quand il demandait aux passants où se trouvait cet arbre de vie, les gens souriaient en pensant qu'il était fou. Ceux qui avaient un cœur pur lui disaient :

" Ce sont des racontars ! Abandonne cette recherche ! "

D'autres, pour se moquer de lui, l'envoyèrent vers des forêts lointaines. Le pauvre homme n'atteignait jamais son but car ce qu'il demandait était impossible. Il perdit alors l'espoir et prit le chemin du retour, les larmes aux yeux.

En chemin, il rencontra un cheikh, et lui dit :

" Ô cheikh, prends pitié de moi, car je suis désespéré ! "

- Pourquoi es-tu triste ?

- Mon sultan m'a chargé de trouver un arbre dont le fruit est le capital de la vie. Chacun le convoite. J'ai cherché longtemps. Mais en vain. Et tout le monde s'est



moqué de moi ".

Le cheikh se mit à rire :

" Ô cœur naïf et pur ! Cet arbre est le savoir. Seul le savant comprend. On l'appelle parfois arbre, parfois soleil ou océan ou nuage. Ses œuvres sont infinies mais il est unique. Un homme est ton père, mais lui-même, est le fils de quelqu'un d'autre ".

Publié par Mustrapha Amrani sur sa page Facebook, le 16 mars 2026

LE BALAYEUR

« Si un homme est appelé à être balayeur de rues, il doit balayer les rues comme Michel-Ange peignait, comme Beethoven composait ou comme Shakespeare écrivait. Il doit balayer les rues si bien que tous les hôtes du ciel et de la terre s'arrêteront pour dire : "Ici a vécu un grand balayeur de rues qui faisait bien son travail." » --- Martin Luther King Jr.

Cette citation rappelle une idée simple mais puissante : la grandeur ne dépend pas du métier que l'on exerce, mais de la manière dont on l'exerce. Dans une société qui valorise souvent les professions prestigieuses, Martin Luther King insiste sur la dignité de tout travail honnête. Être balayeur de rues, enseignant, artisan ou dirigeant n'est pas ce qui détermine la valeur d'un individu ; ce qui compte, c'est l'engagement, le sérieux et l'excellence que l'on met dans ce que l'on fait.

En évoquant des figures comme Michel-Ange, Beethoven ou Shakespeare, il montre que chaque activité peut devenir une forme d'art lorsque l'on y met tout son cœur. Même la tâche la plus simple peut être accomplie avec rigueur, passion et sens du devoir. Ainsi, un travail humble peut devenir remarquable lorsque celui qui l'accomplit cherche à le faire parfaitement.

Cette pensée porte aussi un message de respect pour tous les métiers. Une société fonctionne grâce à une



multitude de rôles différents, et chacun contribue à l'équilibre collectif. Lorsque chacun fait son travail avec conscience et excellence, le monde devient meilleur.

Au fond, Martin Luther King nous invite à adopter une attitude : ne jamais mépriser ce que l'on fait, mais chercher à le faire avec grandeur. Car la véritable réussite n'est pas seulement d'occuper une grande position, mais de transformer chaque tâche en œuvre bien faite.

Publié par Mustrapha Amrani sur sa page Facebook, le 16 mars 2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:28	12:56	16:21	18:58	20:19

COMMERCE EXTÉRIEUR

EXAMEN DES MOYENS DE VALORISER LA ROUTE TRANSSAHARIENNE POUR RENFORCER LES EXPORTATIONS

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion technique de coordination, consacrée à l'examen des moyens de valoriser et d'exploiter la route transsaharienne, considérée comme un axe stratégique pour le renforcement des échanges commerciaux avec les pays africains, indique mardi un communiqué du ministère.

Cette réunion s'est déroulée en présence de représentants de plusieurs secteurs ministériels et organismes concernés, notamment du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, ainsi que des représentants des services des Douanes, précise le communiqué.

La rencontre a également vu la participation du président du Conseil d'affaires algéro-nigérien, du directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), en sus de représentants de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX).

Au cours de cette réunion, l'accent a été mis sur l'importance de la route transsaharienne en tant que levier essentiel pour la promotion des exportations et le renforcement des échanges commerciaux intra-africains, notamment avec le Niger, tout en insistant sur la nécessité de renforcer la coordination sectorielle, afin de réunir les conditions idoines le



long de cet axe stratégique.

Dans ce cadre, les participants ont examiné les mécanismes d'accompagnement des opérateurs économiques, notamment les exportateurs, à travers la mise à disposition de services logistiques intégrés et la création de plateformes d'appui, permettant une exploitation optimale de ce corridor vital.

Le ministre a également insisté sur la nécessité d'adopter une approche prospective fondée sur une coordination permanente entre les différents acteurs, afin de transformer la route transsaharienne en corridor économique performant, soutenant l'intégration de l'Algérie dans son espace africain et renforçant la présence du produit national sur les marchés africains prometteurs, conclut la même source.

RE

WILAYA D'ALGER

RABEHI PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé une réunion du Conseil exécutif consacrée au suivi de la situation des projets inscrits au programme de développement local, a indiqué mardi un communiqué des services de la wilaya.

A l'entame de la réunion, tenue lundi soir, un exposé a été présenté sur les projets inscrits dans le cadre du programme de développement local géré par les communes, comprenant la réalisation de 311 opérations et projets de proximité.

Ces projets comprennent notamment "le revêtement et l'aménagement des routes, la réhabilitation des différents réseaux, ainsi que l'aménagement et l'entretien des écoles primaires".

M. Rabehi s'est dit satisfait de "l'avancement de la cadence de réalisation, notamment pour les projets qui étaient en suspens", précise-t-on de

même source.

Un exposé exhaustif a été présenté également sur la situation des projets inscrits dans les différents secteurs par la Direction des équipements publics.

Des difficultés qui entravent la concrétisation de certains de ces projets ont été évoqués, dont la non disponibilité du foncier, l'exploitation de certaines assiettes par des citoyens, en sus de certaines entraves liées à la délivrance des permis de réalisation".

A cet effet, M. Rabehi a donné "une série d'instructions portant sur la nécessité de prendre les mesures requises par les différents services concernés, tout en renforçant la coordination et en tenant des réunions périodiques afin de lever les obstacles", conclut le communiqué.

RE

AÏD EL-FITR

LES JOURNÉES DU 1^{ER}, 2 ET 3 CHAOUAL CHÔMÉES ET PAYÉES

Les journées du 1er, 2 et 3 Chaoual 1447 de l'Hégire, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El Fitr, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique mardi un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", précise le communiqué.

Cette disposition intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963, modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales.

RE

GÂTEAUX DE L'AÏD

QUAND LES FEMMES AU FOYER TRANSFORMENT LEUR PASSION EN ACTIVITÉ RENTABLE

Après avoir découvert ses réalisations sur les réseaux sociaux.

Bibiya, femme au foyer spécialisée dans la préparation de gâteaux traditionnels, affirme que cette activité lui permet non seulement d'exprimer sa passion pour la pâtisserie, mais aussi de contribuer aux revenus du ménage, notamment durant les périodes de forte demande.

A l'approche de l'Aïd, certaines pâtisseries sont parfois contraintes de clôturer les commandes plusieurs jours avant la fin du mois de Ramadhan afin de pouvoir répondre aux demandes des clientes.

Samira, enseignante, confie pour sa part avoir dû passer sa commande bien à l'avance auprès d'une

pâtisserie à domicile afin de s'assurer de disposer d'un assortiment de gâteaux pour accueillir ses invités le jour de la fête.

Pour répondre aux attentes de leur clientèle, plusieurs pâtisseries proposent désormais des "box de gâteaux de l'Aïd", composées de différentes variétés de douceurs.

Cette activité illustre l'émergence de nouvelles formes de l'auto-entrepreneuriat domestique, rendues possibles grâce aux réseaux sociaux, permettant à de nombreuses femmes de concilier vie familiale et activité génératrice de revenus.

RE

ALGER

ARRESTATION DE DEUX INDIVIDUS ET SAISIE DE 28 KG DE KIF TRAITÉ

La brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de la wilaya d'Alger a arrêté deux individus soupçonnés de trafic de drogue, indique mardi un communiqué des mêmes services.

"L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, est intervenue après exploitation

d'informations concernant une bande criminelle se livrant au trafic de drogue", a précisé la même source.

Les investigations ont permis d'arrêter les deux suspects et de saisir 28 kg de kif traité, ainsi que 30 millions de centimes, provenant des recettes de ce trafic et d'un véhicule uti-

lisé pour la distribution de ces substances, a ajouté la même source.

"Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, selon le dossier de procédures pénales", conclut le communiqué.

RE

BEM ET BACCALaurÉAT

LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE DÉVOILE LE CALENDRIER DES EXAMENS DE LA SESSION 2026

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé, mardi dans un communiqué, le calendrier du déroulement des examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) de la session 2026 : du 19 au 21 mai 2026 pour le BEM et du 7 au 11 juin 2026 pour le Baccalauréat. Le ministère de

l'Éducation nationale "informe l'ensemble des candidats devant passer les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat de la session 2026, que les épreuves se dérouleront selon le calendrier suivant : du mardi 19 mai au jeudi 21 mai 2026 pour le BEM et du dimanche 7 juin au jeudi 11

juin 2026 pour le Baccalauréat".

À cette occasion, le ministère a adressé ses vœux de réussite et de succès à tous les candidats.

RS